

FORMATIONS ET ACCOMPAGNEMENT DES BENEVOLES – DISPOSITIFS ET FORMATIONS RECENSES

Cellule Conseil en Vie Associative

CONSEIL DEPARTEMENTALE 31 1 boulevard la Marquette 31090 Toulouse Cedex 9



La Cellule Conseil Vie Associative du Conseil Départemental de la Haute-Garonne a créé un catalogue des dispositifs d'accompagnement et de formation à destination des bénévoles.

Cet annuaire est un outil ressource et collaboratif pour les associations. Cette communication sur le site du <https://www.haute-garonne.fr/> rubrique associations permet aux associations de gagner en visibilité et de créer du lien.

Notre volonté, est de pouvoir répondre aux besoins et aux attentes des bénévoles :

- Les accompagner,
- Les former,
- Les valoriser.

Une mise à jour mensuelle sera effectuée. Votre référente est madame Corinne Arnould.

Les structures souhaitant partager leurs formations, peuvent nous en faire part à l'adresse mail suivante : conseil.asso@cd31.fr

Cellule Conseil Vie Associative
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE
Direction des Interventions Culturelles Sportives & Associatives
Tél : 05 34 33 44 00
Mail : conseil.asso@cd31.fr

Table des matières

FORMATIONS	6
ACCES AU DROIT	7
Accompagnement des Mineurs non Accompagnés	8
ANIMATION – SPORT	9
Animateurs Sportifs Bénévoles de Club.....	10
E-Learning Tir à l’arc	11
BAFA (Formation générale) - Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur d'accueil collectifs de mineurs	12
BAFD LE Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur, d'accueils collectifs de mineurs	13
BPJEPS Animation sociale	15
Projet d’Animation et Démarche Interculturelle.....	17
Organiser et animer des réunions à distance avec des outils libres.....	18
Le CPJEPS Animateur d’activités et de vie quotidienne est un diplôme d’Etat homologué au niveau 3 (CAP/BEP/BEPC).....	19
COORDINATION DE PROJETS	21
DESJEPS (diplôme d’Etat de la jeunesse, de l’éducation populaire et du sport) vise à développer les compétences des coordinateurs et coordonnatrices de projets socio-éducatifs ou culturels du champ de l’éducation populaire.	22
Penser et rédiger son projet associatif.....	23
CULTURE	24
Organiser un évènement culturel.....	25
Le Développement du Projet Artistique et Culturel	26
La Production du Spectacle Vivant	28
Culture, Santé et Migration	30
ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	31
Formation action pour comprendre, s’inspirer, expérimenter et se mettre en lien avec le réseau de l’Economie sociale et solidaire	32
Découverte de l’Economie Sociale et Solidaire	33
FDVA : Formation de bénévoles- L’Economie Solidaire en mouvement.....	34
Engager un processus de co-évaluation partagée de transition et de résilience d’un territoire	35
Mieux fonctionner ensemble au quotidien	36
Impulser une dynamique collective positive	37
Gestion tensions et prévention conflits.....	38
La gestion collective : Qui fait quoi ? Qui décide ?	39
Vers une gouvernance collective	40
Gérer positivement les conflits.....	41

Evaluer son mode de gouvernance et le faire évoluer	42
GESTION GLOBALE	43
Certificat de formation à la gestion associative accompagné d'un livret de formation	44
Certificat de formation à la gestion associative par PAVA Occitanie	45
EVA E-learning Vie Associative.....	46
Formation des bénévoles associatifs à distance.....	47
L'organisation du travail	48
MOOC	50
GESTION FINANCIERE	52
Basi Compta.....	53
Formation Comptabilité d'une association loi 1901 :.....	54
Formation Les écritures comptables : les indispensables	56
Formation à La lecture comptable pour non-financiers.....	58
Formation La comptabilité générale - Maîtriser les fondamentaux de la comptabilité.....	59
Formation Fiscalité des associations	60
La comptabilité associative.....	61
Le mécénat culturel	62
Le cadre juridique, social et fiscal d'une association	64
La législation sociale et la paie dans le spectacle vivant	66
La boîte à outils de gestion financière d'une association.....	68
JURIDIQUE	70
Les Fondamentaux du Droit des Etrangers.....	71
Agir contre les Discriminations	72
Laïcité et Pratiques Professionnelles	73
MEDIATION	74
Le titre professionnel de Médiateur Social et Interculturel	75
Accueil des Personnes Primo-Arrivantes et Démarche Interculturelle	77
Module d'Approfondissement à la Démarche Interculturelle.....	78
Accueil du Public et Gestion des Entretiens d'Accueil.....	79
Médiation Familiale et Relations Interculturelles.....	80
Développer le Pouvoir d'Agir dans l'Accompagnement Social.....	81
Insertion Professionnelle et Approche Interculturelle	82
NUMERIQUE	83
Programme PANA (Points d'appui au numérique associatif)	84
Accompagnement au dépôt d'une demande de subvention en ligne	85
PREVENTION SENSIBILISATION	86
Violences faites aux femmes, l'Egalité F/H.....	87
Prévenir, agir et réagir face aux violences sexistes et sexuelles	88
Etre référent-e violences et harcèlement sexistes et sexuel-les dans sa structure	89
Comprendre et Repérer les violences de genre en milieu professionnel (module M1)	90

Comprendre, Repérer, Agir face aux violences en milieu professionnel (module M2).....	92
Comprendre, Repérer, Agir face aux violences en milieu professionnel (module M3)	94
Renforcer sa capacité d’agir avec l’auto-défense en milieu professionnel (module A1)	96
Renforcer sa capacité d’agir avec l’auto-défense en milieu professionnel (module A2)	98
Renforcer sa capacité d’agir avec l’auto-défense verbale en milieu professionnel (module A3)	100
Education Populaire et Auto-défense pour lutter contre les inégalités et les violences de genre (module E1)...	102
Education Populaire et Auto-défense pour lutter contre les inégalités et les violences de genre (module E2)...	104
La Démarche Interculturelle dans l’Accompagnement des Personnes Victimes de Violences.....	106
PSC1	107
GQS	108
PSC1	109
PSE 1.....	110
PSE 2.....	111
BNSSA.....	112
DISPOSITIFS D’ACCOMPAGNEMENT	113
Validation des acquis de l'expérience professionnelle Bénévole (VAE) Certification professionnelle	114
La VAE bénévole permet de transformer votre expérience bénévole en diplôme.....	114
La VAE (validation des acquis de l’expérience) est le 3 ^{ème} voie d’accès à un diplôme en France depuis 2002.....	114
LE PARCOURS	114
(Compte d'Engagement Citoyen) c'est un dispositif intégré au Compte personnel d'activité.....	116
CIF (Congé individuel de formation)	117
DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) de L’ESS.....	118
Le Parcours Adress.....	120
AssoConsult.....	121
Programme Pollen	122
Le Service Civique	123
Profession Sport Animation 31	125
FDVA 2.....	126



FORMATIONS



ACCES AU DROIT

INTITULE DE LA FORMATION :

Accompagnement des Mineurs non Accompagnés

DISPOSITIF DE FORMATION : Formation spécifique et organisme certifié

THEMATIQUE PRINCIPALE : **Accès au Droit**



DUREE/CONTENU FORMATION : **2 jours (12 heures)**

Objectifs de formation et Compétences visées :

- Définir le cadre légal du droit des Etrangers
- Définir les procédures de régularisation pour accompagner les Mineurs non accompagnés
- Appliquer les procédures tendant vers la régularisation et/ou l'accès à la nationalité

Contenu :

- Le cadre légal : droit international et droit national
- Les conditions d'entrée des Mineurs non accompagnés sur le territoire français :
- Documents d'entrée, récit de vie
- Le séjour et la régularisation des personnes Mineurs non accompagnés sur le territoire français : procédures, documents et personnes ressources
- Le refus de régularisation et recours possible

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par **COFRIMI**

Contact :  interculturel@cofrimi.com  **05 34 60 12 71**

Formation **payante** : **250€/stagiaire**

PAR QUI ? : Assurée par une **Psychologue interculturelle**

POUR QUI ? CONDITIONS :

Public Visé : Professionnels des champs sociaux éducatifs de l'insertion professionnelle, administratifs auprès des MNA

Conditions : au minimum 8 stagiaires par session

LIEN SOURCE :

<https://www.cofrimi.com/>

<https://fr.calameo.com/read/005799592eef13407a36f>



ANIMATION – SPORT

INTITULE DE LA FORMATION :

Animateurs Sportifs Bénévoles de Club

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique

THEMATIQUE PRINCIPALE: **Animation**

Objectifs :

- Identifier et prévenir les facteurs de risque liés à la pratique dans l'environnement golfique (balles, matériels, parcours, tenues, conditions météo, vie collective, espaces communs...)
- Organiser l'école de golf et ses animations (plannings, chartes, règlement intérieur, affichage) ;
- Aménager les parcours pour les adapter aux différents niveaux de jeu ;
- Utiliser les différents outils fédéraux d'évaluation (opens, drapeaux) ;
- Animer des situations de jeu, d'entraînement ; sur ateliers, sur parcours ;
- Assurer la logistique d'un déplacement dans le respect des règles de sécurité et de la législation en vigueur en matière de responsabilité.

DUREE/CONTENU FORMATION : cette formation comprend 5 modules.

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagnée par **la ligue PGA (Professionnel de Golf Associés)**

PAR QUI : Formation assurée par un enseignant de la ligue PGA (Professionnel de Golf Associés)

POUR QUI ? CONDITIONS : bénévoles

REFERENCES JURIDIQUES/PROTOCOLE : Les missions et la formation des animateurs sportifs bénévoles de Club qui sont décrites ici ont fait l'objet d'un protocole d'accord signé le 14 mai 2008 entre la FF golf et la PGA France.

Il est décliné dans les Ligues sous la forme d'une convention de partenariat pour la mise en œuvre d'une formation conduite en collaboration avec un enseignant de la Ligue PGA de la région concernée

LIEN SOURCE : <https://www.liguegolfoccitanie.fr/formations/asbc/>

INTITULE DE LA FORMATION :

E-Learning Tir à l'arc

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique

THEMATIQUE PRINCIPALE: **Animation**

DUREE /CONTENU FORMATION : **toute l'année, à la demande**

Objectifs/Contenu

- Savoir encadrer un entrainement
- Savoir faire découvrir l'activité
- Savoir faire progresser les archers
- Connaître les règles de conduite et de sécurité
- Connaître et gérer le matériel
- Appréhender la pédagogie (observer, analyser, intervenir, évaluer)
- Savoir construire une séance

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Formation **Gratuite**

PAR QUI ? : Assuré par **La Fédération des Foyers Ruraux 31-65**

Contactez Mr DE ANGELIS Délégué Général au **05 61 73 48 48**

POUR QUI ? CONDITIONS :

Les formations sont **gratuites** pour les adhérents, bénévoles et des associations du réseau de la fédération des foyers ruraux 31-65.

Seule la formation PSC1 est « payante » : tarif préférentiel pour les adhérents du réseau.

Le coût pour les salariés des associations est à la charge de l'association.

La Fédération des foyers ruraux forme en local : si vous souhaitez accueillir une de ces formations vous pouvez directement prendre contact.

📍 17 allée du Pré tolosane 31320 Auzeville-Tolosane

☎ **05 61 73 48 48**

<mailto:federation3165@mouvement-rural.org>

LIEN SOURCE : <https://www.foyersruraux3165.fr>

INTITULE DE LA FORMATION:

BAFA (Formation générale) - Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur d'accueil collectifs de mineurs

Ce **diplôme** permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.

TYPE DE DISPOSITIF : Formation Spécifique

THEMATIQUE PRINCIPALE : Animation

DUREE/CONTENU FORMATION : 9 jours

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT :

Formation payante qui varie selon l'organisme de formation : possibilité d'obtenir une bourse. La demande doit être faite par écrit, auprès de la DRJS (direction régionale de la jeunesse et des sports).

Une aide financière peut être attribuée par des organismes, sous conditions ou non (caisse d'allocations familiales, conseil régional, comité d'entreprise, pôle emploi).

PAR QUI ? : Formation assurée par **UFCV en Occitanie – Toulouse**

POUR QUI ? CONDITIONS :

- Avoir 17 ans révolus au 1^{er} jour de votre formation,
- Inscription autorisée 3 mois avant d'avoir atteint l'âge minimum,
- Inscription en ligne

REFERENCES JURIDIQUES/PROTOCOLE Décret n°2015 -872 du 15 juillet 2015 relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs ;

Arrêté du 15 juillet 2015 relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs.

Arrêté du 9 février 2007 fixant les titres et diplômes permettant d'exercer les fonctions d'animation et de direction en séjours de vacances, en accueils sans hébergement et en accueils de scoutisme.

LIENS SOURCE : <https://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>
<https://www.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/depliantinscriptionbafadbdf.pdf>

INTITULE DE LA FORMATION :

BAFD LE Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur, d'accueils collectifs de mineurs

Il permet à ceux qui souhaitent s'engager dans une action éducative, d'encadrer des enfants et des adolescents à titre non professionnel et de façon occasionnelle. Dans ces accueils, la formation au BAFD doit permettre d'accompagner le directeur vers le développement d'aptitudes lui permettant de transmettre et de faire partager les valeurs de la République notamment la laïcité.

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique

THEMATIQUE PRINCIPALE : Animation

DUREE/CONTENU FORMATION : Montpellier du 25/05/2024 au 02/06/2024 –
inscription obligatoire dates de CEMEA Occitanie Pyrénées Méditerranée

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Le coût du BAFD varie selon l'organisme de formation et les modalités d'organisation des sessions théoriques (internat externat demi-pension).

Comptez une moyenne de **550 euros** pour le stage de formation générale (9 jours) et environ **380 euros** pour le stage de perfectionnement. Le ministère de la jeunesse des sports et de la vie associative peut accorder une aide financière. Les conditions d'attribution sont fixées par la DDCS. Des organismes tels que la CAF, le conseil régional, la mairie etc. peuvent apporter une aide financière.

PAR QUI ? : Formation assurée par **UFCV en Occitanie-Toulouse**

POUR QUI ? CONDITIONS : Etre âgé de 21 ans et être titulaire du BAFA ou d'un diplôme, titre ou certificat de qualification permettant d'exercer les fonctions d'animation en accueils collectifs de mineurs dont la liste est fixée par arrêté du ministre chargé de la jeunesse (article 2 de l'arrêté du 09/02/2007 dans sa version consolidée au 17/08/2017) et justifier pendant la période de 2 ans précédant la demande d'inscription, de deux expériences d'animation d'une durée totale d'au moins vingt-huit jours, dont une au moins en accueils collectifs de mineurs déclarés.

REFERENCES JURIDIQUES/PROTOCOLE : art.25 de l'arrêté du 15 juillet 2015

LIENS SOURCE :

https://www.jeunes.gouv.fr//IMG/UserFiles/Files/BAFA_BAFD_DiplomeNonPro_2017.pdf//www.cemea-occitanie.org/lactualite-des-cemea-occitanie/la-nouvelle-programmation-des-formationen-bafa-bafd-est-en-ligne-
<https://bafa.ufcv.fr/Bafa-Bafd-Ufcv-Midi-Pyrenees-Occitanie>
<https://www.jesuisanimateur.fr/formation/editorial/list/bafd/bafd-inscription-tarifs-et-aides/>

SERVICE EN LIGNE ET FORMULAIRE : <http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>

INTITULE DE LA FORMATION :

BPJEPS Animation sociale

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) spécialité « animateur », mention « Animation Sociale » est un diplôme d'Etat, délivré par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, homologué de niveau IV (Registre National des Certifications Professionnelles).

Il s'agit de former des animateurs professionnels capables d'élaborer et de mettre en place des projets d'animation de proximité, de médiation, de prévention permettant le lien social, le maintien de l'autonomie, l'inclusion sociale.

Il peut être accessible par la Validation des Acquis par l'Expérience (VAE).

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique et organisme certifié



THEMATIQUE PRINCIPALE : Animation

DUREE/CONTENU FORMATION : date de la dernière session, du 25/09/2023 au 16/06/2024

Contenu :

- Concevoir un projet d'animation sociale en lien avec une équipe pluridisciplinaire
- Animer des actions d'animation pour favoriser l'expression et le développement de la relation sociale, l'insertion sociale ou le maintien de l'autonomie de la personne
- Encadrer des actions d'animation sociale.
- Participer au fonctionnement de la structure de son environnement.
- Accompagner les publics dans l'utilisation du numérique dans une démarche citoyenne et participative.
- Mener des actions de médiation sociale.

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : - **Si vous êtes salarié(e) :** vous pouvez vous renseigner auprès de votre employeur et auprès de Transition pro peut vous renseigner sur vos droits à la transition professionnelle d'une part, d'autre part.

Vous pouvez également mobiliser votre CPF

- **Si vous êtes demandeur d'emploi :** votre conseiller emploi est à même de vous renseigner sur les dispositifs de financement. A ce jour, nous n'avons pas l'information concernant des places Région. Il convient donc d'en informer votre conseiller emploi et de vous renseigner sur l'Allocation Individuelle de Formation (AIF). D'autres co-financements peuvent être envisagés en fonction de votre situation.

PAR QUI ? : Assurée par **Cofrimi Toulouse**, 6 impasse André Navarra, 31100 Toulouse

Contact : Alexandra HADJADJ 05.34.60.12.71 Mail : bpjeeps@cofrimi.com

POUR QUI ? CONDITIONS : Justifier d'expérience bénévole et/ou professionnelle de 200 heures en matière d'animation (bulletins de salaires, certificats de travail, attestations précisant la fonction d'animateur bénévole, la période, la durée ou bien Justifier d'un diplôme parmi les suivants :

- BAC Pro agricole (toute option),
- BAC Pro SPVL (Service de Proximité et Vie Locale),
- BAC Pro ASSP (Accompagnement Soins et Service à la Personne),
- BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur),
- BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur),
- BAPAAT (Brevet d'Aptitude Professionnel d'Assistant Animateur Technicien),
- BEPA Services aux personnes,
- BEP ASSP (Accompagnement Soins et Service à la Personne),
- BEP Carrières sanitaires et sociales,
- BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport),
- Brevet professionnel délivré par le ministre de l'Agriculture,
- CAP Petite Enfance,
- CQP Animateur périscolaire,
- CQP Animateur de loisirs sportifs,
- DAMP (Diplôme d'Aide Médico-Psychologique),
- DEAES (Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social),
- DEAP (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture),
- DEAVS (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale),
- DE TISF (Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale),
- DEME (Diplôme d'Etat de moniteur éducateur),
- DPAS (Diplôme Professionnel d'Aide-Soignant)
- Titre professionnel agent(e) de médiation, information, services,
- Titre professionnel technicien(ne) médiation services

Etre titulaire d'une attestation de formation, en cours de validité, relative au secourisme.

REFERENCES JURIDIQUES/PROTOCOLE : Arrêté du 9 novembre 2016 portant création de la mention « animation sociale » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « animateur ».

LIENS SOURCE :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000033421385>

<https://www.cofrimi.com/>

<https://fr.calameo.com/read/005799592eef13407a36f>

SERVICE EN LIGNE ET FORMULAIRES :

<https://drive.google.com/file/d/1G2DuyAdTTyDkRM6KuA3bJkwebAVAXinG/view>

INTITULE DE LA FORMATION :

Projet d'Animation et Démarche Interculturelle

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique et organisme certifié



THEMATIQUE PRINCIPALE : Animation

DUREE/CONTENU FORMATION : 3 jours (18 heures)

Objectifs de formation et Compétences visées :

- Déployer une méthodologie de projet intégrant l'approche interculturelle
- Favoriser l'expression et la participation des personnes

Contenu :

- L'iceberg comme modèle de la culture
- Les chocs culturels dans la rencontre avec une personne ou un groupe d'une autre culture
- Les obstacles à la communication en situation interculturelle
- La communication interculturelle
- La méthodologie de projet en lien avec l'approche interculturelle
- Les compétences interculturelles pour parvenir à une communication

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par **COFRIMI**

Contact : interculturel@cofrimi.com ☎ 05 34 60 12 71

Formation **payante** : 250€/stagiaire

PAR QUI ? : Assurée par une Ingénieure en formation, éducatrice spécialisée formée à la démarche interculturelle

POUR QUI ? CONDITIONS :

Public visé : Professionnel des champs sanitaires, sociaux, médico sociaux et éducatifs

Conditions : au minimum 8 stagiaires par session

LIEN SOURCE :

<https://www.cofrimi.com/>

<https://fr.calameo.com/read/005799592eef13407a36f>

INTITULE DE LA FORMATION :

Organiser et animer des réunions à distance avec des outils libres

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique

THEMATIQUE PRINCIPALE : Animation

DUREE/CONTENU FORMATION : Formation en visioconférence d'une durée de 3h

Objectifs : savoir utiliser les outils de base pour organiser et animer une réunion à distance avec des outils libres

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : assuré par KOWEB

POUR QUI ? CONDITIONS :

Public Visé :

Membres d'associations

Équipes travaillant sur des projets en commun

Animateurs de réseaux

Responsables d'équipe : managers, indépendants

Conditions :

Formation à distance d'une durée de 3h

Un formateur pour groupe de 5 à 16 personnes

LIEN SOURCE :

<https://www.koweb.fr/outils-libres/formations/reunions-a-distance-visio-3h>

INTITULE DE LA FORMATION :

Le CPJEPS animateur d'activités et de vie quotidienne est un diplôme d'Etat homologué au niveau 3 (CAP/BEP/BEPC)

La possession du CPJEPS mention AAVQ atteste que son titulaire est capable de participer au projet et à la vie de la structure, d'animer des temps de vie quotidienne de groupes et de concevoir et animer des activités en direction d'un groupe.

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique

THEMATIQUE PRINCIPALE : Animation

DUREE/CONTENU FORMATION : La formation CPJEPS est organisée en alternance sur 8 mois

- 525 h en centre de formation
- 525 h en structure professionnelle sous tutorat pédagogique.

Le programme se décompose en 4 unités capitalisables :

- UC1 : participer au projet et à la vie de la structure
- UC2 : animer les temps de vie quotidienne de groupe
- UC3 : concevoir des activités en direction d'un groupe
- UC4 : animer des activités

Un module de positionnement permet de définir, en début de formation, le parcours individualisé de chaque stagiaire.

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par Cemea

Tarifs :

Frais d'inscription : 80€

Frais pédagogique : 5775€

Cette formation est éligible au CPF : Code 311047

Vous êtes demandeur d'emploi : votre formation peut être financée dans le cadre du programme régional de formation (PRF) de la région Occitanie. Bon de commande PRF : 19Q05381646_4

Vous êtes dans une autre situation: de nombreuses aides sont possibles. Contactez-nous !

PAR QUI : Cemea – **Contact :** Stéphanie Pugenc **Tél :** 04 67 50 46 00 **Mail :** spugenc@cemea-occitanie.org



POUR QUI ? CONDITIONS :

La formation s'adresse aux personnes souhaitant acquérir un premier niveau de qualification dans l'animation professionnelle :

- demandeurs d'emploi,
- professionnels de l'animation en poste,
- personnes en reconversion professionnelle.
- Une formation accessible aux personnes en situation de handicap, avec un parcours individualisé de formation, une équipe de formateurs qualifiés, un référent handicap au sein du Centre de Formation

La formation peut être réalisée en formation continue, V.A.E, contrat d'alternance ou dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF).

LIEN SOURCE :

<https://api.cemea-occitanie.org/uploads/cemea/originals/brochure-cpjeps-aavq-7.pdf>



COORDINATION DE PROJETS

INTITULE DE LA FORMATION :

DESJEPS (diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) vise à développer les compétences des coordinateurs et coordonnatrices de projets socio-éducatifs ou culturels du champ de l'éducation populaire.

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique

THEMATIQUE PRINCIPALE : **Coordination de projets**

DUREE/CONTENU FORMATION : **Dernier cycle de formation du 21/09/2022 au 29/01/2024**

Information Collective : 15/02 ; 18/03 et 27/04 Date des sélections : 18 et 19/05/2022

728h en centre de formation et de 1351h à 1645h en situation professionnelle

Objectifs :

Concevoir et coordonner un projet d'action

Conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative

Mettre en place des actions concertées au sein d'un territoire identifié

Développer et animer un réseau, un projet territorial

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par **Union Régionale des Francas d'Occitanie** -

Contact : **Montpellier** - Téléphone : 04 67 06 82 85

Mail : antenne@francasoccitanie.org

Coût de la formation : **7280€ pour un cycle complet**

PAR QUI : Assuré par **Les Francas d'Occitanie** - Contact : **Florence Labrousse**

Mail : fopro@francasoccitanie.org

Lieu de la formation : **Parc Technologique du Canal – 7 rue Hermès 31520 Ramonville Saint Agne**

POUR QUI ? CONDITIONS :

- Avoir au moins 18 ans.
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4,
- Etre titulaire de l'unité d'enseignement Prévention et Secours Civiques du champ de l'animation :
- ou d'un diplôme de niveau 3 enregistré au RNCP,
- ou attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau 4 et justifier d'une expérience d'animation de 6 mois,
- ou justifier de 24 mois d'activités professionnelles et/ou bénévoles de 1600 heures minimum niveau 1 (PSC1, anciennement AFPS)

LIEN SOURCE : <https://www.francasoccitanie.org/formations/dejeps#description>

INTITULE DE LA FORMATION :
Penser et rédiger son projet associatif

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique

THEMATIQUE PRINCIPALE : Sensibilisation

DUREE/CONTENU FORMATION : 6 avril 2024 une demi-journée Mairie de Pointis-Inard, 31800 Pointis-Inard

Objectifs :

- Décrypter vos statuts
- Redonner un sens à votre projet associatif

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : accompagné par les Foyers Ruraux

PAR QUI : Les Foyers Ruraux – 17 allée du pré tolosan 31320 Auzeville-Tolosane

Contact : federation3165@mouvement-rural.org

☎ 05 61 73 48 48

POUR QUI ? CONDITIONS : Les formations sont **gratuites** pour les adhérents, bénévoles et des associations du réseau de la fédération des foyers ruraux 31-65.

Le coût pour les salariés des associations est à la charge de l'association.

La Fédération des foyers ruraux forme en local : si vous souhaitez accueillir une de ces formations vous pouvez directement prendre contact.

LIEN SOURCE : <https://www.foyersruraux3165.fr/soutenir/la-formation/benevoles>



CULTURE

INTITULE DE LA FORMATION :
Organiser un évènement culturel

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique

THEMATIQUE PRINCIPALE : Culture

DUREE/CONTENU FORMATION : dernière session le 9 mars 2024 une demi-journée salle En Cabos, 23 rue des vergers, 31450 Labastide Beauvoir

Objectifs :

- Connaître les différentes étapes de la mise en œuvre d'un événement
- Adopter une méthodologie de projet artistique
- Connaître les démarches obligatoires à effectuer (déclarations, autorisations...)
- Connaître les règles de sécurité à appliquer

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : accompagné par les Foyers Ruraux

PAR QUI : Les Foyers Ruraux – 17 allée du pré tolosan 31320 Auzeville-Tolosane

Contact : federation3165@mouvement-rural.org ☎ 05 61 73 48 48

POUR QUI ? CONDITIONS : Les formations **sont gratuites** pour les **adhérents, bénévoles et des associations du réseau de la fédération des foyers ruraux 31-65.**

Le coût pour les salariés des associations est à la charge de l'association.

La Fédération des foyers ruraux forme en local : si vous souhaitez accueillir une de ces formations vous pouvez directement prendre contact.

LIEN SOURCE : <https://www.foyersruraux3165.fr/soutenir/la-formation/benevoles>

INTITULE DE LA FORMATION :

Le Développement du Projet Artistique et Culturel

Il s'agit de vous permettre d'appréhender l'impact d'une stratégie culturelle ou artistique au sein d'une organisation, d'être en capacité d'analyser et de diagnostiquer la faisabilité d'un projet artistique, d'acquérir des compétences en matière de pilotage, notamment les bonnes pratiques, les réglementations à appliquer, les stratégies à mettre en œuvre et les outils de développement du spectacle vivant dans un contexte d'intérêt général.

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique et organisme certifié



THEMATIQUE PRINCIPALE : Culture Art

DUREE /CONTENU FORMATION : La durée de formation est fixée à 42 heures dont 10 heures de travaux pratiques.

Contenu :

1- Les cadres réglementaires du spectacle vivant (12h)

- La structuration juridique du projet,
- L'entreprise du spectacle,
- La formalisation avec les partenaires publics (la subvention, l'appel à projet, la commande publique), privés (les contrats entre producteurs et partenaires, avec les entreprises)
- La formalisation avec les équipes artistiques, techniques et logistiques (contrats de production, de diffusion/promotion locale, d'engagement, de gestion de droits d'auteur), le bénévolat,

2- L'économie des arts vivants (18h)

Notions d'économie :

- Les arts vivants et l'industrie créative,
- L'incertitude économique radicale,
- La stratégie de développement durable de la production du spectacle vivant,

Notions de gestion :

- La gestion d'entreprise : piloter, organiser, projeter, contrôler,
- Les outils de gestion,
- Les outils de prospective,
- Les ressources humaines et les obligations sociales
- La gestion prévisionnelle des emplois et compétences :
- Le financement de projet et les sociétés civiles, méthodologie
- La levée de fonds publics, méthodologie,
- La levée de fonds privés : principes du mécénat et du sponsoring.

3- Savoir-faire un état des lieux du projet et de ses potentialités (3h)

- L'écosystème de l'organisation : soutiens, politiques culturelles, territoire, intermédiaires, médias, concurrence, réseaux d'influence ...
- L'écosystème du projet : équipements et exploitation, publics, dispositifs existants, lieux partenaires, RH, diffuseurs/tourneurs, créateurs, fournisseurs, ...
- Diagnostiquer la réussite d'un projet : contours, environnement, financier, humain,
- L'arbitrage des choix et la mesure de la faisabilité.

4- Mettre en œuvre le projet (9h)

- Le mythe fondateur (vision, missions, valeurs), les activités, les produits,
- Savoir présenter le projet,
- Les outils de communication,
- Le réseautage
- La prospection.
- La rencontre : l'art de solliciter et de convaincre
- Pour résumer : le cercle vertueux de la gestion de projet

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Demande à adresser : contact@artscenica.fr

PAR QUI ? : Artscenica

POUR QUI ? CONDITIONS : Porteurs de projets artistiques, élus associatifs ou territoriaux, agents territoriaux, bénévoles d'association, autres.

Formation individuelle.

Procédure d'admissibilité sur dossier et entretien téléphonique.

LIEN SOURCE : <https://www.artscenica.fr/form-dev-projet>

INTITULE DE LA FORMATION :

La Production du Spectacle Vivant

Il s'agit de permettre à la (au-x) apprenant(e-s) d'acquérir des compétences professionnelles accompagnant la gestion de projet, le développement artistique, la commercialisation/diffusion des spectacles et l'emploi du plateau artistique; cela concerne les réglementations à appliquer, les stratégies à élaborer, la gestion des équipes artistiques et techniques à coordonner, les outils budgétaires à maîtriser et les bonnes pratiques à mettre en œuvre.

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique et organisme certifié



THEMATIQUE PRINCIPALE : Culture

DUREE /CONTENU FORMATION : La durée de formation est fixée à 36 heures dont 11 h de travaux pratiques.

Contenu :

1- Mise à jour du cadre réglementaire du spectacle vivant (3h)

- La structuration juridique du projet scénique,
- Focus sur le producteur-entrepreneur de spectacle.

2- L'économie des arts vivants (5h)

- Notions d'économie (arts vivants et industries créatives, l'incertitude radical de la production de biens uniques, le développement durable d'une chaîne de production),
- Notions de gestion (modèle économique, outils et indicateurs de gestion, fiscalité)

3- Savoir-faire l'état des lieux d'un projet scénique et de ses potentialités (10h)

- Diagnostiquer la réussite d'un projet,
- L'écosystème de la filière des arts vivants,
- L'écosystème de l'entreprise culturelle et ses satellites,
- l'arbitrage des choix et la mesure de faisabilité.

4- Les ressources humaines et la gestion sociale (4h30)

- Les ressources humaines du spectacle vivant,
- L'emploi d'intermittents du spectacle,
- L'engagement des équipes artistiques, techniques et logistiques (la pratique amateur, le bénévolat, les contrats,
- Les obligations sociales

5- Les fonctions support en production (3h)

- La gouvernance associative,
- Le pôle artistique,
- Le pôle technique,
- Le pôle administratif,
- Le pôle production,
- le pôle de recherche de financement,



- le pôle communication et les outils,
- le pôle diffusion et le suivi de tournées,

5- Les partenaires à la création et les partenaires financiers (6h30)

- Les partenariats entre producteurs (producteurs et organisateurs),
- Le partenariat financier avec le secteur public,
- Le partenariat financier avec le secteur privé (mécénat, sponsoring),
- Le financement des Sociétés Civiles,
- La vente de spectacle et le réseautage,
- La prospection

5- Savoir piloter une production (3h)

- S'outiller, se présenter, évaluer et engager les suites,
- Le cercle de pilotage en production,
- Les étapes de pilotage (stratégie, actions et reporting).

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Demande à adresser : contact@artscenica.fr

PAR QUI ? : Artscenica

POUR QUI ? CONDITIONS : Formation individuelle.

Elus, personnel et bénévoles associatifs, porteurs de projet scénique, autres professionnels de la culture, demandeurs d'emploi en reconversion professionnelle.

Prérequis :

Maîtrise du pack Office ou équivalent.

Avoir déjà une expérience dans la production de spectacle ou du développement de projet artistique et culturel.

Production préalable de données sur un projet existant ou à venir. A ce titre, un travail de recherche sur le projet sera demandé en amont de la formation à l'apprenant et portera sur :

Une présentation
Les actions déployées
Les partenaires

La territorialité
La temporalité
Les données financières exploitables :
charges, produits, politique tarifaire

L'équipe : membres de la gouvernance,
salariés, artistes et techniciens, ...

Autre

LIEN SOURCE : <https://www.artscenica.fr/form-production-du-spectacle-vivant>

INTITULE DE LA FORMATION :
Culture, Santé et Migration

DISPOSITIF DE FORMATION : Formation spécifique et organisme certifié

THEMATIQUE PRINCIPALE : Culture



DUREE/CONTENU FORMATION : 3 jours (18 heures)

Objectifs de formation et Compétences visées :

- Mesurer l'impact de l'exil et des situations administratives et socio-économiques sur la santé des personnes,
- Repérer les différentes représentations de la santé, de la maladie et du soin,
- Acquérir des compétences de communication interculturelle.

Contenu :

- Connaissance des publics immigrés,
- La question de l'intégration,
- Culture, organisation sociale et familiale traditionnelle confrontée à la culture occidentale dite moderne,
- Religion et santé : rapport au corps, à la mort et au deuil,
- Migration et santé : représentation du corps, de la maladie, de la guérison,
- Systèmes d'interprétation des affections et procédés thérapeutiques dans les médecines traditionnelles,
- Impact de la migration sur la santé,
- Prise en compte de la situation interculturelle dans le domaine de la santé.

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par **COFRIMI**

Contact : interculturel@cofrimi.com ☎ 05 34 60 12 71

Formation **payante** : 250€/stagiaire

PAR QUI ? : Assurée par une **Psychologue interculturelle**

POUR QUI ? CONDITIONS :

Public Visé : Professionnels de la santé et du social

Conditions : au minimum 8 stagiaires par session

LIEN SOURCE :

<https://www.cofrimi.com/>

<https://fr.calameo.com/read/005799592eef13407a36f>



ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

INTITULE DE LA FORMATION :

Formation action pour comprendre, s'inspirer, expérimenter et se mettre en lien avec le réseau de l'Economie sociale et solidaire

DISPOSITIF DE FORMATION : Formation spécifique et organisme certifié

THEMATIQUE PRINCIPALE : Economie sociale solidaire



DUREE/CONTENU FORMATION : 1 jour à 4/5 jours

Objectifs de formation :

- **Format 1 jour :** Comprendre l'ESS
- **Format 2/3 jours :** S'inspirer de modèle innovant
- **Format 4/5 jours :** Introduire des éléments

Contenu :

- **Format 1 jour :** Comprendre ses valeurs propres, ses acteurs, ses spécificités, son histoire mais aussi ses enjeux actuels.
- **Format 2/3 jours :** Visiter et analyser des projets innovants dans le réseau de l'ESS.
- **Format 4/5 jours :** Introduire des éléments et mettre dans votre organisation et ou vos projets

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Vous pouvez bénéficier d'une diversité de financements en fonction de votre statut, pour cette formation vous pouvez bénéficier de 3 possibilités :



PAR QUI ? : Culture et Liberté – Occitanie – 2 rue Raymond Lizop

Contact : contact@cl-oc.org ☎ 06 72 26 24 95

POUR QUI ? CONDITIONS :

Public Visé : S'adressant à tout collectif portant un projet mais aussi à tout groupe de personnes curieux.euse de découvrir l'ESS

Conditions : Prévues pour 6 à 12 participant.e.s.

LIEN SOURCE : <http://www.culture-liberte-occitanie.org/economie-sociale-et-solidaire/>

INTITULE DE LA FORMATION :

Découverte de l'Économie Sociale et Solidaire

L'enjeu de la formation est de permettre l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques sur l'économie sociale et solidaire (ESS).

DISPOSITIF DE FORMATION : Formation spécifique et organisme certifié

THEMATIQUE PRINCIPALE : Économie sociale solidaire



DUREE/CONTENU FORMATION : 1 journée 7h Présentiel ou Distanciel

Objectifs de formation :


1. Comprendre les origines et l'histoire de l'ESS
2. Définir les principes clés de l'ESS
3. Connaître les caractéristiques des structures et leur cadre légal
4. Découvrir l'écosystème ESS à plusieurs échelles (local, national et européen)

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Mouvement pour L'Économie Solidaire Occitanie

Contact :  copresidence@mes-occitanie.org

 berenice.dondayne@mes-occitanie.org

 leopol.dauriac@mes-occitanie.org

 06 63 56 59 20

Equipe pédagogique

Responsable pédagogique : Bérénice Dondayne

Responsable administratif : Léopol Dauriac

POUR QUI ? CONDITIONS :

Public visé : tout public, aucun prérequis.

Tarif : 350 € par personne (inter-structures) Pour toute demande de précisions, nous joindre

LIEN SOURCE : <https://mes-occitanie.org/formations-2024/>

INTITULE DE LA FORMATION :

FDVA : Formation de bénévoles- L'Économie Solidaire en mouvement

Comprendre les bonnes pratiques de L'ESS grâce à l'arpentage de l'ouvrage : « L'Économie solidaire en mouvement ».

DISPOSITIF DE FORMATION : Formation spécifique et organisme certifié

THEMATIQUE PRINCIPALE : **Économie sociale solidaire**



DUREE/CONTENU FORMATION : **1 journée 7h Présentiel**

Objectifs de formation :

- 1) Développer la mise en capacitation des bénévoles associatifs sur des objets de transformation sociale, sociétale, économique, environnementale ou démocratique du local à l'international.
- 2) Apporter des connaissances-clés théoriques sur le champ spécifique de l'économie solidaire, permettant une mise en réflexion actualisée sur les pratiques et un éclairage historique.
- 3) Faciliter l'acquisition de compétences sociales permettant l'échange de pratiques de pair à pair et le pouvoir d'agir collectif à différentes échelles territoriales.
- 4) Repérer les bonnes pratiques d'engagement individuel et collectif dans l'Économie Solidaire au travers d'exemples concrets.

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Mouvement pour L'Économie Solidaire Occitanie

Contact : Bérénice Dondeyne, « Experte ESS, développement local »

✉ berenice.dondeyne@mes-occitanie.org

☎ 06 65 24 56 32

POUR QUI ? CONDITIONS :

Public visé : tout public, aucun prérequis.

Tarif : gratuit pour les bénévoles prise en charge OPCO pour personnes salarié.es ou entrepreneur.se. Tarif 350 €

LIEN SOURCE : <https://mes-occitanie.org/formations-2024/>

INTITULE DE LA FORMATION :

Engager un processus de co-évaluation partagée de transition et de résilience d'un territoire

DISPOSITIF DE FORMATION : Formation spécifique et organisme certifié

THEMATIQUE PRINCIPALE : Economie sociale solidaire



DUREE/CONTENU FORMATION : 1 journée 7h de formation et 4h de suivi post-formation **Présentiel ou Distanciel**

Objectifs de formation :

1. Repérer les différents niveaux de la participation et les différentes (participation, information, consultation, construction, co-décision).
2. Créer les conditions d'un cadre éthique.
3. Co-construire des indicateurs de transition et de résilience avec les parties prenantes.
4. Associer les parties prenantes sur les modalités de co-évaluation de dispositifs de transition et résilience de territoire dans le cadre d'une démarche itérative.
5. Garantir un processus démocratique.

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Mouvement pour L'Économie Solidaire Occitanie

Contact : Bérénice Dondeyne, « Experte ESS, développement local »

✉ copresidence@mes-occitanie.org

☎ 06 65 24 56 32

Léopol Dauriac: Responsable Développement

POUR QUI ? CONDITIONS :

Public visé : élu.es, citoyen.nes, technicien.nes, acteur économiques, **associations**, entreprises locales

Tarif : 550 € par personne (prise en charge OPCO)

Pour toute demande de précisions (formation intrastructure ou collectif d'acteurs), nous joindre

Pré-requis : démarche de transition territoriale impulsé par des acteurs de territoire alimentation et agriculture, mobilité, énergie, services & et social

Contacts : copresidence@mes-occitanie.org

berenice.dondeyne@mes-occitanie.org

leopol.dauriac@mes-occitanie.org

LIEN SOURCE : <https://mes-occitanie.org/formations-2024/>

INTITULE DE LA FORMATION :

Mieux fonctionner ensemble au quotidien

DISPOSITIF DE FORMATION : Formation spécifique et organisme certifié

THEMATIQUE PRINCIPALE : **Economie sociale solidaire**



DUREE/CONTENU FORMATION : **1 journée de formation en présentiel**

Objectifs de formation :

- 1- Comprendre et identifier son mode de fonctionnement en fonction d'une grille de lecture simplifiée.
- 2- Identifier les différences, notamment en termes de communication, par rapport aux autres membres de son collectif.
- 3 - Mettre en place et animer un mécanisme de prévention de conflits adapté à sa structure

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Mouvement pour L'Économie Solidaire Occitanie

Contact : Marion Hauvette

[✉ marion_hauvette@hotmail.com](mailto:marion_hauvette@hotmail.com) ☎ 06 77 74 25 46

POUR QUI ? CONDITIONS :

Public visé : Salarié.es, demandeur.euses d'emploi, **porteur.euses de projets et bénévoles de l'ESS**

Pré requis : Avoir un projet collectif en cours ou naissant ; Activité relevant de l'Économie Sociale et Solidaire

Tarif : **350€ par personne (prise en charge OPCO)**

Pour toute demande de précisions sur les formations infra-entreprises, nous joindre

LIEN SOURCE : <https://mes-occitanie.org/formations-2024/>

INTITULE DE LA FORMATION :

Impulser une dynamique collective positive

DISPOSITIF DE FORMATION : Formation spécifique et organisme certifié

THEMATIQUE PRINCIPALE : **Economie sociale solidaire**



DUREE/CONTENU FORMATION : **1 journée de formation en présentiel**

Objectifs de formation :

- 1- Se situer individuellement dans un collectif
- 2- Jauger la qualité relationnelle au sein d'un collectif
- 3- Impulser une dynamique collective

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Mouvement Economie Solidaire Occitanie

Contact : Sylvain Wolf Bourguignon – Formateur en richesses humaines

[✉ sylvain.wolf-b@protonmail.com](mailto:sylvain.wolf-b@protonmail.com) ☎ 09 52 91 74 20

POUR QUI ? CONDITIONS :

Public visé : Salarié.es, dirigeant.es, sociétaires, **bénévoles associatifs**, porteur.euses de projet collectif et demandeur.euses d'emploi.

Tarif : **350€ par personne (prise en charge OPCO)**

Pour toute demande de précisions, nous joindre

LIEN SOURCE : <https://mes-occitanie.org/formations-2024/>

INTITULE DE LA FORMATION :

Gestion tensions et prévention conflits

DISPOSITIF DE FORMATION : Formation spécifique et organisme certifié

THEMATIQUE PRINCIPALE : Economie sociale solidaire



DUREE/CONTENU FORMATION : 1 journée de formation en présentiel

Objectifs de formation :

- 1- Comprendre et identifier son mode de fonctionnement en fonction d'une grille de lecture simplifiée
- 2- Identifier les différences, notamment en termes de communication, par rapport aux autres membres de son collectif.
- 3 - Mettre en place et animer un mécanisme de prévention de conflits adapté à sa structure

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Mouvement Economie Solidaire Occitanie

Contact : Marion Hauvette

[✉ marion_hauvette@hotmail.com](mailto:marion_hauvette@hotmail.com) ☎ 06 77 74 25 46

POUR QUI ? CONDITIONS :

Public visé : Salarié.es, demandeur.euses d'emploi porteur.euses de projets et **bénévoles de l'ESS**

Tarif : 350€ par personne (prise en charge OPCO)

1 500 € session collective (infra- structure)

Pour toute demande de précisions, nous joindre

LIEN SOURCE : <https://mes-occitanie.org/formations-2024/>

INTITULE DE LA FORMATION :

La gestion collective : Qui fait quoi ? Qui décide ?

DISPOSITIF DE FORMATION : Formation spécifique et organisme certifié

THEMATIQUE PRINCIPALE : **Economie sociale solidaire**



DUREE/CONTENU FORMATION : **1 journée de formation en présentiel**

Objectifs de formation :

- 1- Identifier les talents individuels et collectifs dans son organisation
- 2- Attribuer rôles et responsabilités en fonction de la complémentarité des talents
- 3- Choisir et appliquer un modèle de prise de décision adapté à son collectif
- 4- Mettre en place des outils de prévention et de résolution de conflits

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Mouvement pour L'Économie Solidaire Occitanie

Contact : Marion Hauvette- Formatrice spécialisée en ESS

✉ marion_hauvette@hotmail.com ☎ 06 77 74 25 46

POUR QUI ? CONDITIONS :

Public visé : Salarié.es, demandeur.euses d'emploi, porteur.euses de projets et **bénévoles de l'ESS**

Prérequis : avoir un projet collectif de création d'activité en cours ou naissant : activité relevant de l'Économie Sociale et Solidaire.

Tarif : 350€ par personne (prise en charge OPCO)

Pour toute demande de précisions, nous joindre

LIEN SOURCE : <https://mes-occitanie.org/formations-2024/>



INTITULE DE LA FORMATION : **Vers une gouvernance collective**

DISPOSITIF DE FORMATION : Formation spécifique et organisme certifié

THEMATIQUE PRINCIPALE : **Economie sociale solidaire**



DUREE/CONTENU FORMATION : **1 journée de formation en présentiel**

Objectifs de formation :

1. Repérer les facteurs individuels et collectifs relatifs à la gouvernance collective
2. Savoir décomposer les différentes dimensions de soi (tête/pensées, cœur/émotions, corps/actions)
3. Acquérir des bases théoriques et pratiques pour animer des relations humaines dans un collectif
4. Analyser les dimensions inter-agissantes individuelles et collectives
5. Mettre en place des processus pérennes de gouvernances collectives dans les organisations pour créer un référentiel commun partagé

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Mouvement pour L'Économie Solidaire Occitanie

Contact : Marion Hauvette- Formatrice spécialisée en ESS

✉ marion_hauvette@hotmail.com ☎ 06 77 74 25 46

POUR QUI ? CONDITIONS :

Public visé : Dirigeant.e.s, salarié.e.s, **bénévoles**, accompagnatrice.eur.s de projets relevant de l'économie solidaire et de la transition écologique

Tarif : **350€** pour toute demande de précisions, nous joindre

LIEN SOURCE : <https://mes-occitanie.org/formations-2024/>



INTITULE DE LA FORMATION :
Gérer positivement les conflits

DISPOSITIF DE FORMATION : Formation spécifique et organisme certifié

THEMATIQUE PRINCIPALE : **Economie sociale solidaire**



DUREE/CONTENU FORMATION : **1 journée de formation en présentiel**

Objectifs de formation :

- 1- Définir les notions d'émotion et de besoin
- 2- Faire le lien entre les 2 notions
- 3- S'approprier des éléments de posture favorisant la gestion positive des situations
- 4- Adapter ces éléments de posture à son vécu professionnel

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Mouvement Economie Solidaire Occitanie

Contact : Sylvain Wolf Bourguignon – Formateur en richesses humaines

✉ sylvain.wolf-b@protonmail.com ☎ 09 52 91 74 20

POUR QUI ? CONDITIONS :

Public visé : Salarié.es, dirigeant.e.s, sociétaires, **bénévoles associatifs**, porteur.euses de projet collectif et demandeur.euses d'emploi

Prérequis : Faire ou avoir fait partie d'un collectif

Tarif : **350€ par personne (prise en charge OPCO)** pour toute demande de précisions, nous joindre

LIEN SOURCE : <https://mes-occitanie.org/formations-2024/>



INTITULE DE LA FORMATION :

Evaluer son mode de gouvernance et le faire évoluer

DISPOSITIF DE FORMATION : Formation spécifique et organisme certifié

THEMATIQUE PRINCIPALE : **Economie sociale solidaire**



DUREE/CONTENU FORMATION : **1 journée de formation en présentiel**

Objectifs de formation :

- 1- Définir les intentions du mode de gouvernance de son organisation
- 2- Identifier les marges de manœuvre réelles pour réaliser ces intentions
- 3- Se fixer les prochaines actions permettant d'adapter la gouvernance de son projet

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Mouvement pour L'Économie Solidaire Occitanie

Contact : Sylvain Wolf Bourguignon – Formateur en richesses humaines

✉ sylvain.wolf-b@protonmail.com ☎ 09 52 91 74 20

POUR QUI ? CONDITIONS :

Public visé : Salarié.es, dirigeant.e.s, sociétaires, **bénévoles associatifs**, porteur.euses de projet collectif et demandeur.euses d'emploi

Prérequis : Faire ou avoir fait partie d'un collectif

Tarif : 350€ par personne (prise en charge OPCO) pour toute demande de précisions, nous joindre

LIEN SOURCE : <https://mes-occitanie.org/formations-2024/>



GESTION GLOBALE

INTITULE DE LA FORMATION :

Certificat de formation à la gestion associative accompagné d'un livret de formation

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique

THEMATIQUE PRINCIPALE : Gestion globale

DUREE/CONTENU FORMATION : partie théorique durée de 30h mini
Pratique 20 jours minimum

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Le responsable pédagogique de l'organisme assure la coordination entre les 2 parties de la formation. Concernant la pratique, un tuteur est désigné au sein de l'association soit un dirigeant ou un autre bénévole ayant une expérience confirmée du fonctionnement de l'association

PAR QUI : DRJSCJS (Direction régionale jeunesse sport et cohésion sociale)

POUR QUI ? CONDITIONS : bénévole âgé d'au moins 16 ans

REFERENCES JURIDIQUES/PROTOCOLE : Décret n° 2008-1013 du 1er octobre 2008 relatif au certificat de formation à la gestion associative

LIEN SOURCE : <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F21885>

INTITULE DE LA FORMATION :

Certificat de formation à la gestion associative par PAVA Occitanie

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique

THEMATIQUE PRINCIPALE : Gestion globale

DUREE/CONTENU FORMATION : Formation en deux parties :

Théorie de 6 journées comprenant les modules suivants : Principes fondamentaux de la loi 1901 et environnement des associations

Pratique : un stage accompli sous tutorat pédagogique au sein d'une/votre association

- Organisation, gouvernance et mobilisation des bénévoles,
- Les finances associatives,
- Comptabilité, fiscalité,
- Fonction employeur,
- Projet associatif et projet d'activité

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par PAVA (Points d'appuis à la vie associative).

Structures de proximité qui aident gratuitement les associations et les porteurs de projets en matière de gestion et d'administration

PAR QUI : PAVA OCCITANIE

POUR QUI ? CONDITIONS : bénévole âgée d'au moins 16 ans

REFERENCES JURIDIQUES/PROTOCOLE : Décret n° 2008-1013 du 1er octobre 2008 relatif au certificat de formation à la gestion associative

LIEN SOURCE : <http://viasso-occitanie.org/>

SERVICE EN LIGNE ET FORMULAIRES : Contactez votre PAVA afin de connaître les sessions organisées proche de chez vous : <http://viasso-occitanie.org/index.php/les-points-dappui/>

INTITULE DE LA FORMATION : **EVA E-learning Vie Associative**

Choix de la formation à distance en fonction des besoins :

Panorama de la vie associative - Création et fonctionnement de l'association 1901 - mobiliser ses bénévoles - Organiser un évènement - La Gestion financière associative –
La Gestion comptable d'une association - Le Projet associatif - Acteur associatifs et responsabilité des dirigeants - La communication associative - les sources de financement - Devenir employeur associatif

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique

THEMATIQUE PRINCIPALE : Gestion globale

DUREE/CONTENU FORMATION :

- Panorama de la vie associative : temps estimé 40 mn
- Le Projet associatif : temps estimé 50mn
- Création et fonctionnement de l'association 1901 : temps estimé 1heure
- Acteurs associatifs et responsabilité des dirigeants : temps estimé 25 mn
- Mobiliser ses bénévoles : temps estimé 40mn
- La communication associative : temps estimé 1heure
- Organiser un évènement : temps estimé 50mn
- Les sources de financement d'une association : temps estimé 40mn
- La gestion financière associative : temps estimé 25mn
- Gestion comptable d'une association : temps estimé 30mn
- Devenir employeur associatif : temps estimé 45mn

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Financé par la **DJRSCS, le Conseil Régional de Picardie et la DJEPVA** (Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative) Accompagné par **la Maison des associations d'Amiens** qui assure la gestion et le développement

PAR QUI : Maison des associations d'Amiens Métropole

12 rue Frédéric Petit -80 000 AMIENS

Tel : 03.22.92.50.59

Mail : formation.e-learning@maam.fr

POUR QUI ? CONDITIONS : Bénévoles et Responsables dirigeants quel que soit votre département (formation adaptée pour les bénévoles associatifs loin géographiquement de leur structure d'accompagnement et également à destination d'un public jeune moins favorable à suivre des formations dites "classique

REFERENCES JURIDIQUES/PROTOCOLE : Les thèmes et le projet pédagogique s'appuient sur le contenu du CFGA (Certification de Formation à la Gestion Associative / deux stages pratiques 14 jours /une session de perfectionnement 6 jours.

LIEN SOURCE : <https://www.eva-formationbenevoles.fr/mod/page/view.php?id=326>

INTITULE DE LA FORMATION :

Formation des bénévoles associatifs à distance

Le Mouvement associatif Pays de la Loire a initié avec le Mouvement associatif des Hauts de France et l'appui du Mouvement associatif national **un outil de recensement de formation des bénévoles à distance à l'échelle nationale.**

Items de Formations proposées :

- Le fonctionnement d'une association
- La communication,
- Les finances,
- La gestion des ressources humaines,
- La gestion de projet,
- La formation sur un domaine spécifique,
- Les outils numériques,
- Les questions de société,
- Covid 19.

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique

THEMATIQUE PRINCIPALE : Gestion globale

DUREE/CONTENU FORMATION : Tout dépend du module

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par le Mouvement Associatif,

Marion De Almeida Braga par mail à projet.pdl@lemouvementassociatif.org

Formation à distance gratuite grâce au FDVA

PAR QUI ? : Formation à **distance** assurée par le **Mouvement Associatif**

POUR QUI ? CONDITIONS : Formation à distance destinée aux bénévoles

SERVICES EN LIGNE ET FORMULAIRE : lien vers l'outil national des formations des

bénévoles en distanciel : <https://padlet.com/mouvementassociatif/webformationsbenevoles>

INTITULE DE LA FORMATION :

L'organisation du travail

Il s'agit de permettre à la (au-x) apprenant(e-s) d'acquérir les outils clarifiant les attentes de leur environnement professionnel de façon à gagner en efficacité avec leurs collaborateurs : savoir gérer son temps, organiser, prioriser, planifier sa charge de travail, gérer les imprévus, partager l'information, optimiser les échanges interpersonnels et hiérarchiques

TYPE DE DISPOSITIF : Formation Spécifique et organisme certifié



THEMATIQUE PRINCIPALE : Gestion Globale

DUREE /CONTENU FORMATION : La durée du module est de 12 heures dont 9h de travaux pratiques.

Contenu :

1-Optimiser son espace de travail de façon à gagner en efficacité et pour rendre l'information accessible à tous (3h)

- Le Cloud : organiser les fichiers informatiques en réseau pour faciliter l'accessibilité des documents
- TP : Le classement des dossiers numériques, papiers : ordre thématique, alphabétique, chronologique
- TP : Créer des documents dont la méthode est partagée par tous
- La hiérarchisation de l'information : qui a accès à quoi ?

2- Acquérir les outils d'organisation efficaces, gérer son temps, définir les priorités, respecter les échéances (3h)

- L'échéancier: la hiérarchie des priorités, des tâches
- Le retro planning
- Le pointage
- TP : Optimiser les canaux d'information en interne pour faire circuler les informations auprès des bons interlocuteurs : concevoir des mails, à quoi sert le sms, quand téléphoner, pourquoi faire des ordres du jour ?

3-Ressources humaines et GPEC -gestion prévisionnelle des emplois et compétences- (6h)

- TP : L'organigramme de l'équipe, les tâches associées à chacun et les temps de travail
- TP : Les fonctions, la fiche de poste et la feuille de mission
- L'entretien individuel annuel, l'anticipation des besoins professionnels, la formation professionnelle continue
- Instaurer une logique commune, partagée par chaque collaborateur



- * Les horaires de travail, les plannings hebdomadaires, mensuels, annuels
- * Les réunions d'équipe : par ingénierie, en tour de table (la gestion des tâches partagées, les arbitrages, la cohésion d'équipe, l'esprit d'appartenance)

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Demande à adresser : contact@artscenica.fr

PAR QUI ? : Artscenica

POUR QUI ? CONDITIONS : Elus, personnel et bénévoles associatifs, porteurs de projet scénique, autres professionnels de la culture, demandeurs d'emploi en reconversion professionnelle. Prérequis : avoir déjà une expérience dans la gestion de projet artistique et culturel.

Formation individuelle

LIEN SOURCE : <https://www.artscenica.fr/form-organisation-du-travail>

INTITULE DE LA FORMATION : **MOOC**

Un cours en ligne gratuit de 6 sessions pour structurer, développer et professionnaliser votre projet associatif

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique

THEMATIQUE PRINCIPALE : **Gestion globale**

DUREE/CONTENU FORMATION :

Contenu des Cours :

- Des enseignements théoriques,
- Des conseils de spécialiste,
- Des témoignages d'associations,
- Un centre de ressources,

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par **Animafac**

Contact : Chloé LUCIN- Coordinatrice territoriale Sud-Ouest - ☎ 06 72 14 69 07 –

✉ clucin@animafac.net

PAR QUI ? : Assuré par **Animafac**

POUR QUI ? CONDITIONS :

Public Visé :

- Porteurs et Porteuses de projets associatifs,
- Formateurs et Formatrices-Accompagnateurs et accompagnatrices de porteur-ses de projets associatifs,

LIEN SOURCE : <https://moocasso-animafacavise.mystrikingly.com/>



GESTION FINANCIERE

INTITULE DE LA FORMATION :

Basi Compta

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique

THEMATIQUE PRINCIPALE : Gestion financière

DUREE/CONTENU FORMATION : Toute l'année dans votre association une demi-journée

Objectifs :

- Simplifier et sécuriser la fonction du trésorier
- Rendre la comptabilité plus lisible grâce aux documents générés par Basi Compta et accessible au logiciel en ligne utilisable par plusieurs utilisateurs

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : accompagné par les Foyers Ruraux

PAR QUI : Les Foyers Ruraux – 17 allée du pré Tolosan 31320 Auzeville-Tolosane

Contact : federation3165@mouvement-rural.org

☎ 05 61 73 48 48

POUR QUI ? CONDITIONS : Les formations sont **gratuites pour les adhérents, bénévoles et des associations du réseau de la fédération des foyers ruraux 31-65.**

Le coût pour les salariés des associations est à la charge de l'association.

La Fédération des foyers ruraux forme en local : si vous souhaitez accueillir une de ces formations vous pouvez directement prendre contact.

LIEN SOURCE : <https://www.foyersruraux3165.fr/soutenir/la-formation/benevoles>

INTITULE DE LA FORMATION :

Formation Comptabilité d'une association loi 1901 :

Maîtriser l'organisation comptable proposée sur 2 jours en classe virtuelle. Les sessions sont proposées en avril, septembre et octobre.

TYPE DE DISPOSITIF : Formation Spécifique

THEMATIQUES PRINCIPALES : Gestion financière

DUREE/CONTENU FORMATION : 2 jours conseillés

- Synthétiser l'environnement juridique et comptable d'une association,
- Synthèse sur la loi de 1901 sur la liberté contractuelle des associations,
- Appréhender le cadre juridique des différentes fondations,
- Mise au point sur les statuts et le règlement intérieur,
- Aborder le fonctionnement du financement des associations et des fondations,
- Connaître les règles comptables applicables aux associations,
- Panorama des règles comptables applicables aux associations,
- Approfondir ses connaissances sur la réglementation comptable générale,
- Identifier la réglementation comptable selon la taille des associations,
- Identifier la réglementation comptable suivant la nature d'activité,
- Les apports de nouveau règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales à but non lucratif applicable au 1er janvier 2020.
- Savoir organiser les règles comptables d'une association,
- Être en mesure de s'adapter aux principes comptables du secteur associatif,
- Maîtriser les notions relatives au fonds associatif,
- Prendre connaissance des concepts de détermination et d'affectation des résultats,
- Approfondir ses connaissances sur les notions suivantes :
 - Provisions,
 - Fonds dédiés,
 - La comptabilisation et le suivi des subventions (fonctionnement et investissement).
 - Mise au point sur la valorisation du volontariat,
 - Le traitement spécifique des abandons de frais par les bénévoles.
- Les ressources liées à la générosité du public : les legs et les donations,
- Savoir présenter des états financiers d'une association,
- Appréhender les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) selon le nouveau modèle du règlement ANC 2018-06.
- Le compte emplois-ressources,

- Identifier les documents visant à prévenir les difficultés des entreprises (comptes prévisionnels, situation de l'actif réalisable et disponible et du passif exigible, tableau de financement).
- Comprendre la nécessité liée à la nomination d'un commissaire aux comptes en milieu associatif.
- Identifier et comprendre le fonctionnement de la fiscalité des associations :
- Savoir distinguer le mécénat du parrainage,
- Mieux comprendre le régime du mécénat au niveau fiscal,
- La fiscalité des associations : la gestion désintéressée, les 4P, la sectorisation des activités des activités lucratives, la filialisation,
- Comprendre l'analyse financière d'une association ou d'une association :
- Développer ses connaissances sur les soldes intermédiaires de gestion,
- Comprendre le rôle et le fonctionnement de la CAF (capacité d'autofinancement),
- Être en mesure de déterminer les ratios du bilan fonctionnel,

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : 1 300€ HT

Référence : DRT.75

PAR QUI ? : Formation assurée par **le CNFCE** (Centre National de la Formation Conseil en Entreprise) dans plusieurs villes et en classe virtuelle.

POUR QUI ? CONDITIONS : Il est recommandé de maîtriser le fonctionnement d'une association pour suivre la formation comptabilité d'une association ou d'une fondation.

La formation s'adresse à un public de type :

- Comptable,
- responsables comptables et financiers,
- contrôleurs internes et externes,
- trésoriers d'associations,
- secrétaires généraux,

LIEN SOURCE : <https://www.cnfce.com/formation-comptabilite-une-association>

INTITULE DE LA FORMATION :

Formation Les écritures comptables : les indispensables

Dispensée sur demande à partir de 1 participant

TYPE DE DISPOSITIF : Formation Spécifique et organisme certifié



THEMATIQUES PRINCIPALES : **Gestion financière**

DUREE/CONTENU FORMATION : **21 h**

Avant la formation :

Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation. Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

Le programme de la formation :

Définir les écritures comptables clients

- Les ventes,
- Les avoirs,
- Les règlements reçus,
- Comprendre le fonctionnement de la comptabilité clients.
- **Définir les écritures comptables fournisseurs**
- L'achat d'immobilisations,
- L'achat de marchandises,
- Les avoirs,
- Comprendre le fonctionnement de la comptabilité fournisseurs.
- **Les écritures de trésorerie**
- Connaître les règles de comptabilisation spécifiques,
- Le relevé bancaire : outil indispensable,
- Les encaissements et décaissements.
- **Les écritures comptables et le mécanisme de la TVA**
- TVA collectée,
- TVA sur les encaissements,
- TVA sur les débits,
- Les modalités de récupération de la TVA :
 - TVA décaissée,
 - Le crédit de TVA,
 - La déclaration de CA3,



Le journal de paie

Se familiariser avec les fiches de paie,
Savoir pratiquer les écritures comptables de paie,

La clôture des écritures comptables

Le classement des pièces comptables
Constitution du grand livre et du livre annexe
La balance des comptes
Les contrôles comptables : la justification des comptes

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : 990€

PAR QUI ? : Forma suite

POUR QUI ? CONDITIONS : Aide comptable, personnel en charge des écritures comptables
Aucun prérequis

LIEN SOURCE : <https://www.formasuite.fr/formation.php?id=476&c=6>

INTITULE DE LA FORMATION :
Formation à La lecture comptable pour non-financiers

TYPE DE DISPOSITIF : Formation Spécifique et organisme certifié

THEMATIQUES PRINCIPALES : Gestion financière

DUREE/CONTENU FORMATION : 7h en inter & intra sur 1 journée et sur demande

Les indispensables en comptabilité

- Définition des termes comptables,
- L'encadrement juridique de la comptabilité,
- Les principes et normes applicables à la comptabilité,
- Le bilan : un flux,
- Le compte de résultat : un stock,
- Le lien entre le bilan et le compte de résultat,

L'analyse des états financiers d'une entreprise

- Outil d'analyse de la performance économique d'une entreprise,
- Les indicateurs de rentabilité, de liquidité et de solvabilité,
- Fonds de roulement, besoins en fonds de roulement, trésorerie,
- Cas pratique : analyse de l'activité d'une entreprise,

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : 990€

Cette formation n'est pas éligible au CPF (Compte Personnel de Formation anciennement DIF).
D'autres moyens de financements existent selon votre profil.

PAR QUI ? : Forma suite

POUR QUI ? CONDITIONS : Il est recommandé d'avoir des notions de base en comptabilité

Pour :

- Comptables, aide comptable, personnel comptable,
- Toute personne souhaitant se familiariser avec la comptabilité.

LIEN SOURCE : <https://www.formasuite.fr/formation.php?id=478&c=6>

INTITULE DE LA FORMATION :

Formation La comptabilité générale - Maîtriser les fondamentaux de la comptabilité

TYPE DE DISPOSITIF : Formation Spécifique et organisme certifié



THEMATIQUES PRINCIPALES : Gestion financière

DUREE/CONTENU FORMATION : 21h dans toute la France, Inter & Intra

1. Distinguer le bilan et le compte de résultat,
2. Intégrer les notions de base,
3. Décrire le plan comptable,
4. Gérer le mécanisme de la TVA,
5. Gérer l'organisation comptable.

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : A partir de **1 485 € HT**

PAR QUI ? : Groupe Lexom

POUR QUI ? CONDITIONS : Avoir des notions de base sur le fonctionnement de l'entreprise et de la comptabilité.

LIEN SOURCE : <https://www.lexom.fr/formation/204-Formation-La-comptabilit%C3%A9-g%C3%A9n%C3%A9rale--Ma%C3%A9triser-les-fondamentaux-de-la-comptabilit%C3%A9>

SERVICE EN LIGNE ET FORUMLAIRES : <https://www.lexom.fr/formation/204-Formation-La-comptabilit%C3%A9-g%C3%A9n%C3%A9rale--Ma%C3%A9triser-les-fondamentaux-de-la-comptabilit%C3%A9>

INTITULE DE LA FORMATION : **Formation Fiscalité des associations**

TYPE DE DISPOSITIF : Formation Spécifique et organisme certifié



THEMATIQUES PRINCIPALES : Gestion financière

DUREE/CONTENU FORMATION : disponible en Inter, Intra et Intra sur site sur 2 jours

Le critère de non-lucrative : les grandes étapes de compréhension

- Une gestion désintéressée : des critères stricts,
- La nécessité de concurrencer un organisme du secteur lucratif,
- Les aménagements apportés par la jurisprudence et la doctrine,
- Appréhender l'imbricatio juridique.

L'existence d'une fiscalité adaptée aux associations

- Présentation des régimes d'imposition,
- Les modalités d'assujettissement aux différents régimes fiscaux,
- La mise en place de secteurs comptables adaptés.

Les mesures d'exonération

- La TVA : les activités exonérées et non exonérées,
- La franchise des impôts commerciaux,
- Les solutions à mettre en place pour gérer correctement sa fiscalité.

Focus sur une gestion de sa fiscalité

La sectorisation, la filialisation et la création d'un secteur lucratif : quand et comment y recourir ?

Les choix judicieux en matière fiscale : placement.

Fiscalité des libéralités : mécénat, donations et legs

- Capacité juridique des associations,
- Exonération et abattement de droits de mutation à titre gratuit en faveur des dons et legs consentis à certaines associations,
- Régime du mécénat (association d'intérêt général au sens fiscal),
- Différence entre mécénat et sponsoring,
- Réductions d'impôts grâce au mécénat,

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : accompagné par Action First. Une proposition tarifaire sera adressée par e-mail après l'entretien de positionnement.

POUR QUI ? CONDITIONS : Pas de prérequis et s'adresse aux responsables comptables des associations

LIEN SOURCE : <https://www.actionfirst.fr/formation/catalogueDetail.php?la-fiscalite-des-associations-359>

SERVICE EN LIGNE ET FORMULAIRES :

<https://www.actionfirst.fr/contact.php?recordNum=359&object=7>

INTITULE DE LA FORMATION :

La comptabilité associative

TYPE DE DISPOSITIF : Formation Spécifique et organisme certifié



THEMATIQUE PRINCIPALE : Gestion financière

DUREE/CONTENU FORMATION : 30h en présentiel ou à distance

1- Révision des bases de la comptabilité associative : 2 journées (12h)

- Définition, objectif et intérêt de la comptabilité,
- Le fonctionnement des comptes et le principe de la partie double,
- Lecture et interprétation du Compte de Résultat et du Bilan au service de la gestion financière,
- Les écritures de fin d'exercice, régularisations, provisions,
- Clôturer un exercice et générer les « à nouveaux » pour ouvrir l'exercice suivant,
- Reconstituer son bilan quand celui-ci n'a jamais été élaboré.

2- Acquérir des notions pratiques de comptabilité analytique : 1 demi-journée (3h)

- Notions pratiques de comptabilité générale et analytique : comment mettre en place une comptabilité analytique pour obtenir un compte de résultat détaillé par activité et effectuer des prévisions fiables.

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Demande à adresser : contact@artscenica.fr

PAR QUI ? : Artscenica

POUR QUI ? CONDITIONS : Personnel, dirigeants et bénévoles associatifs, porteurs de projet, autres.

LIEN SOURCE : <https://www.artscenica.fr/form-comptabilite-asso>

SERVICE EN LIGNE ET FORMULAIRES : <https://www.artscenica.fr/form-comptabilite-asso>

INTITULE DE LA FORMATION :

Le mécénat culturel

La durée du Module Initiation est de 15 heures dont 3h de travaux pratiques.

La durée du Module Approfondissement est de 36 heures dont 9h de travaux pratiques.

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique et organisme certifié



THEMATIQUE PRINCIPALE : **Gestion financière**

DUREE/CONTENU FORMATION : **Programme de formation (modulable selon 15h à 36h en présentiel ou à distance)**

1- Définition générale du contexte

- Les enjeux de la collecte : histoire de la philanthropie, définition du contexte de financement, qu'est-ce une levée de fonds concrètement, la répartition de la philanthropie.
- Le cadre juridique et fiscal : rappels de principe, régime fiscal et avantages spécifiques "culture",
- Mécénat ou sponsoring ?

2- le mécénat direct

- Les différentes formes de collecte,
- Le don des particuliers,
- Le mécénat des entreprises,
- Le partage de valeurs et les enjeux dans la relation partenariale,

3- le mécénat indirect

- La structure intermédiaire,
- La fondation,
- Le fonds de dotation,
- Le crowdfunding,

4- le grand donateur

- C'est qui ?
- La stratégie "grand donateur"

5- construire sa démarche de collecte

- Bien se connaître pour définir la bonne stratégie,
- Le mythe fondateur et les VMV,
- Quelle structure juridique choisir ?

6-objectifs et contraintes de collecte

- Le financier : Le modèle économique, la définition d'objectif, les budgets prévisionnels,
- L'Humain : Partage des enjeux, identification des compétences, surcharge de travail.

7-réseaux et prospection

- L'écosystème de son organisation et son réseau d'influence,
- Le réseautage : les 6 règles d'or,
- Les réseaux d'entreprises,

8-mettre en œuvre sa stratégie de collecte

- Élaborer sa stratégie de collecte,
- Les critères de qualification des prospects,
- Comment lancer la prospection ?
- Les outils de communication,
- L'art de solliciter et de convaincre,
- La finalisation et le suivi,
- L'événement de collecte,

9-politique de remerciements

- Les contreparties et leur valorisation,
- Les liens avec le mécène et la fidélisation,
- Le club d'entreprises et son animation,

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Demande à adresser : contact@artscenica.fr

PAR QUI ? : Artscenica

POUR QUI ? CONDITIONS : Elus, personnel et bénévoles associatifs, porteurs de projet scénique, autres professionnels de la culture, demandeurs d'emploi en reconversion professionnelle.

Prérequis : avoir déjà une expérience dans la production de spectacle ou du management de projet artistique et culturel. Maîtrise du Pack Office ou équivalent.

LIEN SOURCE : <https://www.artscenica.fr/form-mecenat>

SERVICE EN LIGNE ET FORMULAIRES : <https://www.artscenica.fr/form-mecenat>

INTITULE DE LA FORMATION :

Le cadre juridique, social et fiscal d'une association

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique et organisme certifié

THEMATIQUE PRINCIPALE : **Gestion financière**

DUREE/CONTENU : **Programme de formation (modulable 18h en présentiel ou à distance)**

1- Définition générale du contexte

- Les enjeux de la collecte : histoire de la philanthropie, définition du contexte de financement, qu'est-ce une levée de fonds concrètement, la répartition de la philanthropie.
- Le cadre juridique et fiscal : rappels de principe, régime fiscal et avantages spécifiques "culture",
- Mécénat ou sponsoring ?

2- le mécénat direct

- Les différentes formes de collecte,
- Le don des particuliers,
- Le mécénat des entreprises,
- Le partage de valeurs et les enjeux dans la relation partenariale,

3- le mécénat indirect

- La structure intermédiaire,
- La fondation,
- Le fonds de dotation,
- Le crowdfunding,

4- le grand donateur

- C'est qui ?
- La stratégie "grand donateur"

5- construire sa démarche de collecte

- Bien se connaître pour définir la bonne stratégie,
- Le mythe fondateur et les vmv,
- Quelle structure juridique choisir,

6-objectifs et contraintes de collecte

- Le financier : Le modèle économique, la définition d'objectif, les budgets prévisionnels,
- L'Humain : Partage des enjeux, identification des compétences, surcharge de travail,

7-réseaux et prospection

- L'écosystème de son organisation et son réseau d'influence,
- Le réseautage : les 6 règles d'or,
- Les réseaux d'entreprises,

8-mettre en œuvre sa stratégie de collecte

- Élaborer sa stratégie de collecte,
- Les critères de qualification des prospects,
- Comment lancer la prospection ?
- Les outils de communication,
- L'art de solliciter et de convaincre ?
- La finalisation et le suivi ?
- L'événement de collecte.

9-politique de remerciements

- Les contreparties et leur valorisation,
- Les liens avec le mécène et la fidélisation,
- Le club d'entreprises et son animation,

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Demande à adresser à contact@artscenica.fr

PAR QUI ? : Artscenica

POUR QUI ? CONDITIONS : Porteurs de projet, élus, salariés et bénévoles d'association, autres.

LIEN SOURCE : <https://www.artscenica.fr/form-cadre-juridiq-soc-fisc-asso>

SERVICE EN LIGNE ET FORMULAIRES :

<https://www.artscenica.fr/form-cadre-juridiq-soc-fisc-asso>

8-mettre en œuvre sa stratégie de collecte

- Élaborer sa stratégie de collecte,
- Les critères de qualification des prospects,
- Comment lancer la prospection,
- Les outils de communication,
- L'art de solliciter et de convaincre,
- La finalisation et le suivi,
- L'événement de collecte

9-politique de remerciements

- Les contreparties et leur valorisation,
- Les liens avec le mécène et la fidélisation,
- Le club d'entreprises et son animation

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Demande à adresser : contact@artscenica.fr

PAR QUI ? : Artscenica

POUR QUI ? CONDITIONS : Formation individuelle.

Personnel, dirigeants et bénévoles associatifs, porteurs de projet, autres.

LIEN SOURCE : <https://www.artscenica.fr/form-legislation-sociale-paie-dans>

INTITULE DE LA FORMATION :

La boîte à outils de gestion financière d'une association

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique et organisme certifié



THEMATIQUE PRINCIPALE : **Gestion financière**

DUREE /CONTENU FORMATION : **Programme de formation (modulable selon 15h ou 26h)**

1- Définition générale du contexte

- Les enjeux de la collecte : histoire de la philanthropie, définition du contexte de financement, qu'est-ce une levée de fonds concrètement, la répartition de la philanthropie
- Le cadre juridique et fiscal : rappels de principe, régime fiscal et avantages spécifiques "culture"
- mécénat ou sponsoring?

2- le mécénat direct

- Les différentes formes de collecte,
- Le don des particuliers,
- Le mécénat des entreprises,
- Le partage de valeurs et les enjeux dans la relation partenariale.

3- le mécénat indirect

- La structure intermédiaire,
- La fondation,
- Le fonds de dotation,
- Le crowdfunding

4- le grand donateur

- C'est qui ?
- La stratégie "grand donateur"

5- construire sa démarche de collecte

- Bien se connaître pour définir la bonne stratégie,
- Le mythe fondateur et les VMV,
- Quelle structure juridique choisir ?

6-objectifs et contraintes de collecte

- Le financier : Le modèle économique, la définition d'objectif, les budgets prévisionnels,
- L'Humain : Partage des enjeux, identification des compétences, surcharge de travail

7-réseaux et prospection

- L'écosystème de son organisation et son réseau d'influence,
- Le réseautage : les 6 règles d'or,
- Les réseaux d'entreprises,

8-mettre en œuvre sa stratégie de collecte

- Élaborer sa stratégie de collecte,
- Les critères de qualification des prospects,
- Comment lancer la prospection,
- Les outils de communication,
- L'art de solliciter et de convaincre,
- La finalisation et le suivi,
- L'événement de collecte,

9-politique de remerciements

- Les contreparties et leur valorisation,
- Les liens avec le mécène et la fidélisation,
- Le club d'entreprises et son animation.

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Demande à adresser : contact@artscenica.fr

PAR QUI ? : Artscenica

POUR QUI ? CONDITIONS : Formation individuelle.

Personnel, dirigeants et bénévoles associatifs, porteurs de projet, autres.

Prérequis : Maîtriser les outils informatiques, notamment Excel ou équivalent.

La (les) apprenant(e-s) doivent se munir, dans la mesure du possible, des derniers comptes de résultat, balances analytiques et bilans de leur structure.

LIEN SOURCE : <https://www.artscenica.fr/from-bao-gestion>

SERVICE EN LIGNE ET FORMULAIRES : <https://www.artscenica.fr/from-bao-gestion>



JURIDIQUE

INTITULE DE LA FORMATION :
Les Fondamentaux du Droit des Etrangers

DISPOSITIF DE FORMATION : Formation spécifique et organisme certifié

THEMATIQUE PRINCIPALE : **Juridique**



DUREE/CONTENU FORMATION : **1 jour (6 heures)**

Objectifs de formation et Compétences visées :

- Définir le cadre légal du droit des étrangers
- Intégrer les notions liées au droit des personnes étrangères
- Appliquer la loi en respectant les droits fondamentaux des personnes

Contenu :

- Droit des étrangers un droit dérogatoire
- Les catégories d'étrangers du point de la loi et les accords spécifiques
- Causes et les documents d'entrée sur le territoire
- Les droits fondamentaux des étrangers et le principe d'égalité

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par **COFRIMI**

Contact : interculturel@cofrimi.com ☎ **05 34 60 12 71**

Formation **payante** : **250€/stagiaire**

PAR QUI ? : Assurée par une **Juriste spécialisée dans le droit des étrangers**

POUR QUI ? CONDITIONS :

Public Visé : Professionnels des champs sanitaires, sociaux, médico sociaux et éducatifs

Conditions : session de 8 personnes minimum

LIEN SOURCE :

<https://www.cofrimi.com/>

<https://fr.calameo.com/read/005799592eef13407a36f>

INTITULE DE LA FORMATION :
Agir contre les Discriminations

DISPOSITIF DE FORMATION : Formation spécifique et organisme certifié

THEMATIQUE PRINCIPALE : **Juridique**



DUREE/CONTENU FORMATION : **1 jour (6 heures)**

Objectifs de formation et Compétences visées :

- Définir une situation de discrimination
- Repérer les dispositifs de lutte existants
- Prendre conscience des mécanismes conscients ou non, de discriminations qui se mettent en place lorsque l'on est en relation

Contenu :

- Contexte politique et législatif de la lutte contre les discriminations
- Définitions et différenciations entre racisme, discrimination, exclusion
- Liens entre représentations et discriminations : travail sur les représentations et préjugés

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par **COFRIMI**

Contact : interculturel@cofrimi.com ☎ **05 34 60 12 71**

Formation **payante** : **250€/stagiaire**

PAR QUI ? : Assurée par une **Psychologue Interculturelle**

POUR QUI ? CONDITIONS :

Public Visé : Professionnels de la santé et du social

Conditions : session de 8 personnes minimum

LIEN SOURCE :

<https://www.cofrimi.com/>

<https://fr.calameo.com/read/005799592eef13407a36f>

INTITULE DE LA FORMATION :
Laïcité et Pratiques Professionnelles

DISPOSITIF DE FORMATION : Formation spécifique et organisme certifié

THEMATIQUE PRINCIPALE : **Juridique**



DUREE/CONTENU FORMATION : **2 jours (12 heures)**

Objectifs de formation et Compétences visées :

- Définir une situation de discrimination
- Repérer les dispositifs de lutte existants
- Prendre conscience des mécanismes, conscients ou non, de discriminations qui se mettent en place lorsqu'on est en relation
- Modifier les pratiques pour prévenir ces mécanismes

Contenu :

- Concept, historique et cadre législatif de la laïcité
- Ce que permet la loi de 1905
- Le rôle de la place de la laïcité dans la construction d'un vivre-ensemble
- Laïcité et services publics
- Les autres structures d'accueil et de prise en charge du public et laïcité
- Face aux demandes de certains publics, quelles réponses apporter ?
- Analyse et réflexions à partir de situations professionnelles, étude de cas

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par **COFRIMI**

Contact : interculturel@cofrimi.com ☎ **05 34 60 12 71**

Formation **payante** : **250€/stagiaire**

PAR QUI ? : Assurée par une **Psychologue Interculturelle**

POUR QUI ? CONDITIONS :

Public Visé : Professionnels de la santé et du social

Conditions : session de 8 personnes minimum

LIEN SOURCE :

<https://www.cofrimi.com/>

<https://fr.calameo.com/read/005799592eef13407a36f>



MEDIATION

INTITULE DE LA FORMATION :

Le titre professionnel de Médiateur Social et Interculturel

Enregistré au RNCP et référencé France Compétences, la médiation sociale est définie comme un processus de création et de réparation du lien social et de règlement des conflits de la vie quotidienne, dans lequel un tiers impartial et indépendant tente, à travers l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions, de les aider à améliorer une relation ou de régler un conflit qui les oppose.

(Définition européenne établie en 2000, par 43 experts de 12 pays européens).

C'est n'est pas de l'arbitrage, ni une négociation ni un jugement. C'est un processus communicationnel.

La médiation introduit la notion du tiers facilitateur de communication.

La médiation est un processus créateur par lequel on passe d'un terme initial à un terme final.

Cette définition implique l'idée d'une transformation, donc d'un processus dynamique actif, à rapprocher du sens chimique.

Principe du gagnant/gagnant. Il n'y a pas celui qui a tort et celui qui a raison

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique et organisme certifié

THEMATIQUE PRINCIPALE : Médiation

DUREE/CONTENU FORMATION : 231 heures de formation théorique à Cofrimi 672h de stage en entreprise – Date de session 04/03/2024-16/09/2024 à Toulouse

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par la DRJSCS et par votre organisme de formation : prise en charge du financement selon votre situation

<https://drive.google.com/file/d/1vWSohLvEYRTvskk0DWzBf10340V8EyHy/view>

PAR QUI ? : Formation assurée par Cofrimi Toulouse

POUR QUI ? CONDITIONS : Justifier d'une expérience bénévole ou salariée d'au moins 6 mois dans des fonctions d'animation, d'accueil, d'information, d'accompagnement ou occuper un emploi dans le domaine du social. Etre amené à utiliser la fonction de médiation dans la pratique professionnelle. Fiche d'inscription accompagnée d'un CV et candidat convoqué à un entretien de sélection.

REFERENCES JURIDIQUES/PROTOCOLE : CHARTE DE REFERENCE DE LA MEDIATION SOCIALE

Document établi et adopté par le groupe de travail interministériel et inter partenarial sur les emplois dits « de médiation sociale », visé par le comité interministériel des villes en date du 1er octobre 2001.

Arrêté du 3 janvier 2017 relatif au titre professionnel de médiateur(trice) social(e) accès aux droits et services.

LIENS SOURCE :

<https://cofrimi.com/images/PDF/Charte.Med.Soc.pdf>

<https://www.cofrimi.com/>

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000033877031/>

INTITULE DE LA FORMATION :

Accueil des Personnes Primo-Arrivantes et Démarche Interculturelle

DISPOSITIF DE FORMATION : Formation spécifique et organisme certifié

THEMATIQUE PRINCIPALE : **Médiation**



DUREE/CONTENU FORMATION : **3jours /18heures**

Objectifs de formation :

- Développer des aptitudes relationnelles face à l'altérité pour une compréhension réciproque et une prise en charge adaptée.

Compétences visées :

- Appliquer la démarche interculturelle dans les pratiques d'accueil
- Repérer les obstacles à la communication interculturelle

Contenu :

- L'immigration en France : historique et situation actuelle
- Le processus d'intégration
- La communication interculturelle : définition et caractéristiques
- Travail sur les difficultés rencontrées en lien avec les pratiques professionnelles

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par **COFRIMI**

Contact : interculturel@cofrimi.com ☎ **05 34 60 12 71**

Formation **payante** : **250€/stagiaire**

PAR QUI ? : Assurée par une **Juriste spécialisée dans le droit des étrangers et les droits de l'homme**

POUR QUI ? CONDITIONS :

Public Visé : tous professionnels accueillant des personnes primo-arrivantes

Conditions : session de 8 personnes minimum

LIEN SOURCE :

<https://www.cofrimi.com/>

<https://fr.calameo.com/read/005799592eef13407a36f>

INTITULE DE LA FORMATION :**Module d'Approfondissement à la Démarche Interculturelle****DISPOSITIF DE FORMATION :** Formation spécifique et organisme certifié**THEMATIQUE PRINCIPALE :** **Médiation****DUREE/CONTENU FORMATION :** **2jours / 12heures****Objectifs de formation :**

- Appliquer la démarche interculturelle dans des situations professionnelles vécues

Compétences visées :

- Réactualiser les notions de base : culture(s), identité(s), cadre de référence
- Repérer et analyser les tensions/conflits liés à des différences culturelles

Contenu :

- Rappel des termes cultures, identités, cadre de référence pour soi, pour l'autre
- Logique de malentendus et obstacles à la relation interculturelle
- Approche théorique et pratique de la démarche interculturelle selon le modèle de M.Cohen-Emerique
- Modélisation de l'approche interculturelle
- Analyse d'incidents critiques dans une perspective et de changement de pratiques en lien avec la démarche interculturelle

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par **COFRIMI**Contact : interculturel@cofrimi.com ☎ **05 34 60 12 71**Formation **payante** : **250€/stagiaire****PAR QUI ? :** Assurée par une **Psychologue Interculturelle****POUR QUI ? CONDITIONS :****Public Visé :** Acteurs médico-sociaux, éducatifs, de l'insertion professionnelle, administratifs**Conditions :** Avoir suivi une formation (de 2 jours minimum) à la communication interculturelle**LIEN SOURCE :**<https://www.cofrimi.com/><https://fr.calameo.com/read/005799592eef13407a36f>

INTITULE DE LA FORMATION :

Accueil du Public et Gestion des Entretiens d'Accueil

DISPOSITIF DE FORMATION : Formation spécifique et organisme certifié

THEMATIQUE PRINCIPALE : **Médiation**

DUREE/CONTENU FORMATION : **2jours / 12heures**

Objectifs de formation et Compétences Visées:

- Optimiser l'accueil du public
- Harmoniser les pratiques de l'accueil
- Mesurer les enjeux de la communication en situation difficile
- Sensibiliser aux outils de communication – verbaux et non verbaux aptes à transformer les situations professionnelles

Contenu :

- L'entretien d'accueil du public, les enjeux, le cadre, le temps, la mission du professionnel
- Les 4 positions au sein d'une situation conflictuelle : savoir se positionner et coopérer
- Les outils de communication orientés vers la résolution de conflits

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par **COFRIMI**

Contact : interculturel@cofrimi.com ☎ **05 34 60 12 71**

Formation **payante** : **250€/stagiaire**

PAR QUI ? : Assurée par une **Psychologue Interculturelle**

POUR QUI ? CONDITIONS :

Public Visé : Personnel d'accueil, tout Professionnel réalisant des accueils et entretiens dans le secteur sanitaire et social

Conditions : au minimum 8 stagiaires par session

LIEN SOURCE :

<https://www.cofrimi.com/>

<https://fr.calameo.com/read/005799592eef13407a36f>

INTITULE DE LA FORMATION :

Médiation Familiale et Relations Interculturelles

DISPOSITIF DE FORMATION : Formation spécifique et organisme certifié

THEMATIQUE PRINCIPALE : Médiation



DUREE/CONTENU FORMATION : 2jours / 12heures

Objectifs de formation et Compétences Visées:

- Acquérir des outils de communication pour accompagner au mieux les familles lors de situations conflictuelles et prévenir la rupture du dialogue intra familial
- Développer des aptitudes pour communiquer plus efficacement en contexte interculturel

Contenu :

- Approche de la famille et culture
- La Médiation Familiale
- Les enjeux de l'approche interculturelle lors de la médiation familiale
- La communication interculturelle
- Les aptitudes du médiateur en situation interculturelle

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par COFRIMI

Contact : interculturel@cofrimi.com ☎ 05 34 60 12 71

Formation **payante** : 250€/stagiaire

PAR QUI ? : Assurée par une **Médiatrice familiale diplômée, titulaire du DESS psychologie interculturelle et pratiques éducatives**

POUR QUI ? CONDITIONS :

Public Visé : Professionnels des champs sanitaires, sociaux, médico-sociaux et éducatifs

Conditions : au minimum 8 stagiaires par session

LIEN SOURCE :

<https://www.cofrimi.com/>

<https://fr.calameo.com/read/005799592eef13407a36f>

INTITULE DE LA FORMATION :

Développer le Pouvoir d'Agir dans l'Accompagnement Social

DISPOSITIF DE FORMATION : Formation spécifique et organisme certifié

THEMATIQUE PRINCIPALE : Médiation



DUREE/CONTENU FORMATION : 3 Jours (18heures)

Objectifs de formation et Compétences Visées:

- Définir le concept d'empowerment, les fondements de l'approche DPA-PC et en identifier les outils opérationnels
- Mobiliser des nouvelles stratégies à partir de l'approche DPA-PC pour accompagner au changement
- Se départir de la posture d'expert unique pour se situer comme personne ressource
- Être partie prenante dans l'accompagnement au changement avec les personnes en mobilisant de nouvelles stratégies avec elles

Contenu :

- Historique et définition de l'approche DPA-PC
- Identification des outils opérationnels
- Les axes de l'approche : acteurs, contexte, implication, démarche conscientisant
- L'accompagnement au changement
- Le travailleur social comme personne ressource
- La méthode DPA-PC appliquée à sa pratique professionnelle : définition du « problème » et changement visé dans une vision dynamique

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par **COFRIMI**

Contact : interculturel@cofrimi.com ☎ **05 34 60 12 71**

Formation **payante** : **250€/stagiaire**

PAR QUI ? : Assurée par une **Professionnel(le) du secteur formé(e) à l'approche DPA-PC**, désignée personne ressource

POUR QUI ? CONDITIONS :

Public Visé : Acteurs médico-sociaux, éducatifs, du soin, de l'insertion professionnelles

Conditions : au minimum 8 stagiaires par session

LIEN SOURCE :

<https://www.cofrimi.com/>

<https://fr.calameo.com/read/005799592eef13407a36f>

INTITULE DE LA FORMATION :

Insertion Professionnelle et Approche Interculturelle

DISPOSITIF DE FORMATION : Formation spécifique et organisme certifié

THEMATIQUE PRINCIPALE : **Médiation**



DUREE/CONTENU FORMATION : **2 Jours (12heures)**

Objectifs de formation et Compétences Visées:

- Mieux appréhender la relation interculturelle et les mécanismes du jeu
- Repérer les freins éventuels à la démarche d'insertion / d'apprentissage en contexte interculturel
- Développer les aptitudes nécessaires à la communication interculturelle
- Co-construire un projet professionnel en situation interculturelle

Contenu :

- La communication interculturelle : définition et caractéristiques
- Les enjeux existants dans une situation de communication interculturelle : repérage des mécanismes faisant obstacles à la communication : catégorisation, préjugé, stéréotypes, ethnocentrisme, exotisme

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par **COFRIMI**

Contact : interculturel@cofrimi.com ☎ **05 34 60 12 71**

Formation **payante** : **250€/stagiaire**

PAR QUI ? : Assurée par une **Psychologue Interculturelle**

POUR QUI ? CONDITIONS :

Public Visé : Acteurs de l'insertion, de l'accompagnement vers l'emploi, de l'insertion par l'activité économique, formateurs

Conditions : au minimum 8 stagiaires par session

LIEN SOURCE :

<https://www.cofrimi.com/>

<https://fr.calameo.com/read/005799592eef13407a36f>



NUMERIQUE

INTITULE DE LA FORMATION :

Programme PANA (Points d'appui au numérique associatif)

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique

THEMATIQUE PRINCIPALE : **Numérique**

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Le programme PANA qui est **gratuit**, se déploie dans toute la France métropolitaine sous la forme de coordinations territoriales.

PAR QUI ? : Mis en place par **La Fonda, Le Mouvement Associatif et HelloAsso**

POUR QUI ? CONDITIONS : Structures ayant pour mission d'accompagner les associations comme les maisons des associations, les PAVA (points d'appui à la vie associative) etc., à monter en compétence sur le numérique et de leur fournir un maximum de ressources gratuites sur le sujet.

LIEN SOURCE : <https://www.associations.gouv.fr/programme-pana.html>

SERVICE EN LIGNE ET FORMULAIRE : Trouver un accompagnement numérique pour votre association : <https://pana-asso.org/>



INTITULE DE LA FORMATION :

Accompagnement au dépôt d'une demande de subvention en ligne

« Dépôt d'une demande de subvention »

Côté Usagers du Conseil Départemental de la Haute Garonne

TYPE DE DISPOSITIF : accompagnement spécifique

THEMATIQUE PRINCIPALE : Numérique

DUREE/CONTENU FORMATION : En présentiel ou en Visio temps à définir

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Conseil Départemental Haute-Garonne

PAR QUI ? : Information assurée par le **Conseil Départemental**,

Personne en charge du recensement des besoins : Corinne ARNOULD

POUR QUI ? CONDITIONS : Pour toutes les associations qui font appel ou qui souhaitent faire appel au Conseil Départemental 31 sur le plan financier

Conditions :

- Avoir un 1 an d'existence,
- Avoir son siège social situé en Haute Garonne,
- Etre régie sous la loi 1901

Contactez la Cellule Conseil Vie Associative

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

Direction des Interventions Culturelles Sportives & Associatives

Tél : 05 34 33 44 00

Mail : conseil.asso@cd31.fr



PREVENTION SENSIBILISATION

INTITULE DE LA FORMATION :
Violences faites aux femmes, l'Égalité F/H

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique

THEMATIQUE PRINCIPALE : **Prévention**

DUREE/CONTENU FORMATION :

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Formation **Payante à la carte**

PAR QUI ? : Assuré par l'Association Femmes de Papier

Contact : **Dorothee RASPAUD**

Co-responsable

Chargée développement

Téléphone : 05 61 88 79 34

Mail Femmesdepapier@free.fr

POUR QUI ? CONDITIONS :

LIEN SOURCE : <https://www.femmesdepapier31.org/>

INTITULE DE LA FORMATION :

Prévenir, agir et réagir face aux violences sexistes et sexuelles

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique et organisme certifié

THEMATIQUE PRINCIPALE : **Prévention**

DUREE/CONTENU FORMATION : **dernières sessions 11/03/2024 et 12/03/2024 à distance**

Objectifs :

- Comprendre les processus favorisant les violences dans les arts et la culture
- Connaître les dispositifs de prévention et de traitement des violences sexistes et sexuelles à mettre en place au sein de votre structure
- Connaître les obligations des employeur-es

Objectifs de Compétences :

- Identifier les risques de violences sexistes et sexuelles dans votre environnement professionnel
- Identifier et qualifier les violences sexistes et sexuelles au travail
Mettre en œuvre des actions de prévention
- Acquérir les bons réflexes de l'accueil et de l'écoute des victimes

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par l'association **LA PETITE**

Tarifs : <https://www.lapetite.fr/organisme-formation/#modalites-financement>

PAR QUI : **LA PETITE** - **Contact** : Lou Marthiens-Lartigue et Adeline Broussan, (Formatrices) **Mail** : alice@lapetite.fr

POUR QUI ? **CONDITIONS** : **Exercer ou être bénévole au sein d'une structure des arts et de la culture**

LIEN SOURCE : <https://www.lapetite.fr/formation-reagir/>

INTITULE DE LA FORMATION :

Etre référent-e violences et harcèlement sexistes et sexuel-les dans sa structure

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique et organisme certifié



THEMATIQUE PRINCIPALE : Prévention

DUREE/CONTENU FORMATION : Les sessions du 11/01/2024 (distanciel) à Toulouse du 05/02/2024 au 07/02/2024 (présentiel) et le 6/03/2024 (distanciel) à Paris/Pantin – du 26/03/2024 au 28/03/2024 (présentiel) et le 26/04/2024 (distanciel) à Toulouse

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les mécanismes spécifiques qui favorisent les violences sexistes et sexuelles dans les arts et la culture
- S'approprier la mission et les responsabilités de référent-e VHSS
- Construire son positionnement professionnel de référent-e

Objectifs de compétences :

- Identifier et qualifier les violences sexistes et sexuelles au regard du cadre juridique
- Mener des actions de prévention et d'information au sein de sa structure
- Maîtriser des pratiques et techniques d'action et de réaction aux situations de violences sexistes et sexuelles
- Recueillir un récit de victimes de violences sexistes et sexuelles dans un cadre sécurisant
- Concevoir un protocole de signalement
- Orienter les victimes et mobiliser les ressources nécessaires à leur accompagnement

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par l'association LA PETITE

Tarifs : <https://www.lapetite.fr/organisme-formation/#modalites-financement>

PAR QUI : LA PETITE - **Contact :** Lou Marthiens-Lartigues, (Formatrice)

Mail : alice@lapetite.fr

- **POUR QUI ? CONDITIONS :** Professionnel.les des arts et de la culture
Prérequis : Exercer au sein d'une structure des arts et de la culture

- **LIEN SOURCE :** <https://www.lapetite.fr/formation-referent%c2%b7e-vhss/>

INTITULE DE LA FORMATION :

Comprendre et Repérer les violences de genre en milieu professionnel (module M1)

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique et organisme certifié



THEMATIQUE PRINCIPALE : **Sensibilisation**

DUREE/CONTENU FORMATION : **Durée 1 demi-journée (3h ou 4h)**

Objectifs et Compétences visés :

- Construction collective d'une culture commune autour de l'égalité et de la prévention et la lutte contre les violences de genre
- Déconstruire les mythes et les stéréotypes de genre
- Comprendre les mécanismes des violences et discriminations
- Repérer et prévenir les violences de genre en milieu professionnel

Contenus pédagogiques :

- Approche des différents types de violences de genre
- Les manifestations des violences dans le milieu professionnel et les conséquences des violences sur les victimes
- Notion de continuum des violences : comprendre les processus du sexisme ordinaire aux violences physiques et sexuelles

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques (sociologie du genre)
- Méthodes participatives issues de l'éducation populaire
- Supports interactifs (vidéos, témoignages, textes, chiffres...)
- Cadre anti-oppressif garantissant le non-jugement
- Construction collective de savoirs à partir de la mobilisation du vécu des participant.e.s

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par l'association **FAIRE FACE**

Tarifs :

- Tarif individuel avec prise en charge : **90€** - **sans financement, nous contacter**
- Tarif structure : **600 €**

Si vous êtes salarié.e.s

- Faites une demande dans le cadre du plan de formation de votre structure. La demande doit être adressée à votre employeur.e ou au service de formation.
- Pensez à anticiper vos demandes car elles doivent être acceptées par votre employeur.e puis valider (pour le volet financier) pour l'OPCO.



Si vous êtes chômeur-se

-Vous avez plusieurs solutions : faire une demande auprès de votre conseiller.e Pôle emploi ou auprès du département voire de la Région.

Si vous êtes bénévoles dans le cadre associatif

-Sachez que dans le cadre du FDVA (Fond de Développement de la Vie Associative), des subventions existent pour former les bénévoles des associations.

Plus d'infos en allant sur : <https://www.associations.gouv.fr/FDVA.html>

Vous êtes employeur-e, responsable de formation d'une structure

-Il y a aussi des solutions de financement collectif, de prise en charge collective...

Vous pouvez mobiliser vos droits pour financer des formations directement sur votre structure, équipe, collectif, etc. Il y a des droits à utiliser dans vos OPCO.

PAR QUI : FAIRE FACE

Contact tél : 07 62 62 70 80 – Marilou Bex, Coline Dhaussy et Diane Kachour

Mail : faireface.association@gmail.com

POUR QUI ? CONDITIONS : Tout.e.s professionnel.le.s / Tous secteurs

LIEN SOURCE : <https://www.faireface-autodefense.fr/>

INTITULE DE LA FORMATION :

Comprendre, Repérer, Agir face aux violences en milieu professionnel (module M2)

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique et organisme certifié



THEMATIQUE PRINCIPALE : **Prévention**

DUREE/CONTENU FORMATION : **Durée 1 journée**

Objectifs et Compétences visés :

- Construction collective d'une culture commune autour de l'égalité et de la prévention et la lutte contre les violences de genre
- Déconstruire les mythes et les stéréotypes de genre
- Comprendre les mécanismes des violences et discriminations
- Repérer et prévenir les violences de genre en milieu professionnel
- Identifier des pistes d'action pour les victimes

Contenus pédagogiques :

- Approche des différents types de violences de genre
- Les manifestations des violences dans le milieu professionnel et les conséquences des violences sur les victimes
- Notion de continuum des violences : comprendre les processus du sexisme ordinaire aux violences physiques et sexuelles
- Qualifier juridiquement les violences sexistes et sexuelles
- Repérer les ressources disponibles pour les victimes

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques (sociologie du genre)
- Méthodes participatives issues de l'éducation populaire
- Supports interactifs (vidéos, témoignages, textes, chiffres...)
- Cadre anti-oppressif garantissant le non-jugement
- Construction collective de savoirs à partir de la mobilisation du vécu des participant.es

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par l'association **FAIRE FACE**

Tarifs :

Tarif individuel avec prise en charge : **250€** - **sans financement, nous contacter**

Tarif structure : **1200 €**

Si vous êtes salarié.e.s

- Faites une demande dans le cadre du plan de formation de votre structure. La demande doit être adressée à votre employeur.e ou au service de formation.
- Pensez à anticiper vos demandes car elles doivent être acceptées par votre employeur.e puis valider (pour le volet financier) pour l'OPCO.

Si vous êtes chômeur-se

- Vous avez plusieurs solutions : faire une demande auprès de votre conseiller.e Pôle emploi ou auprès du département voire de la Région.

Si vous êtes bénévoles dans le cadre associatif

Sachez que dans le cadre du FDVA (Fond de Développement de la Vie Associative), des subventions existent pour former les bénévoles des associations.

Plus d'infos en allant sur : <https://www.associations.gouv.fr/FDVA.html>

Vous êtes employeur-e, responsable de formation d'une structure

Il y a aussi des solutions de financement collectif, de prise en charge collective...

Vous pouvez mobiliser vos droits pour financer des formations directement sur votre structure, équipe, collectif, etc. Il y a des droits à utiliser dans vos OPCO.

PAR QUI : FAIRE FACE Contact tél : 07 62 62 70 80 – Marilou Bex, Coline Dhaussy et Diane Kachour

Mail : faireface.association@gmail.com

POUR QUI ? CONDITIONS : Tout.e.s professionnel.le.s / Tous secteurs

LIEN SOURCE : <https://www.faireface-autodefense.fr/>

INTITULE DE LA FORMATION :

Comprendre, Repérer, Agir face aux violences en milieu professionnel (module M3)

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique et organisme certifié

THEMATIQUE PRINCIPALE : **Prévention**

DUREE/CONTENU FORMATION : **Durée 2 jours**

Objectifs et Compétences visés :

- Construction collective d'une culture commune autour de l'égalité et de la prévention et la lutte contre les violences de genre
- Déconstruire les mythes et les stéréotypes de genre
- Comprendre les mécanismes des violences et discriminations
- Repérer et prévenir les violences de genre en milieu professionnel
- Identifier et élargir la palette des pistes d'actions pour les victimes
- Connaître les premières réactions en tant que témoin et en tant que victime
- Faciliter la définition d'un cadre de travail moins violent, moins sexiste et dégager des pistes d'actions concrètes pour le mettre en place

Contenus pédagogiques :

- Approche des différents types de violences de genre
- Les manifestations des violences dans le milieu professionnel et les conséquences des violences sur les victimes
- Notion de continuum des violences : comprendre les processus du sexisme ordinaire aux violences physiques et sexuelles
- Qualifier juridiquement des violences sexistes et sexuelles, les procédures pénales ou disciplinaires
- Repérer les ressources disponibles pour les victimes
- Appréhender la posture d'écoute active
- Partager des bonnes pratiques / d'expériences de dispositifs et actions mises en place en milieu professionnel

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques (sociologie du genre)
- Méthodes participatives issues de l'éducation populaire
- Supports interactifs (vidéos, témoignages, textes, chiffres...)
- Cadre anti-oppressif garantissant le non-jugement
- Construction collective de savoirs à partir de la mobilisation du vécu des participant.e.s

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par l'association **FAIRE FACE**

Tarifs :

Tarif individuel avec prise en charge : **500€** - sans financement, nous contacter

Tarif structure : **2400 €**

Si vous êtes salarié.e.s

- Faites une demande dans le cadre du plan de formation de votre structure. La demande doit être adressée à votre employeur.e ou au service de formation.
- Pensez à anticiper vos demandes car elles doivent être acceptées par votre employeur.e puis valider (pour le volet financier) pour l'OPCO.

Si vous êtes chômeur-se

- Vous avez plusieurs solutions : faire une demande auprès de votre conseiller.e Pôle emploi ou auprès du département voire de la Région.

Si vous êtes bénévoles dans le cadre associatif

- Sachez que dans le cadre du FDVA (Fond de Développement de la Vie Associative), des subventions existent pour former les bénévoles des associations.

Plus d'infos en allant sur : <https://www.associations.gouv.fr/FDVA.html>

Vous êtes employeur-e, responsable de formation d'une structure

- Il y a aussi des solutions de financement collectif, de prise en charge collective...

Vous pouvez mobiliser vos droits pour financer des formations directement sur votre structure, équipe, collectif, etc. Il y a des droits à utiliser dans vos OPCO.

PAR QUI : FAIRE FACE

Contact tél :07 62 62 70 80 – Marilou Bex, Coline Dhaussy et Diane Kachour

Mail : faireface.association@gmail.com

POUR QUI ? CONDITIONS : Tout.e.s professionnel.le.s / Tous secteurs

LIEN SOURCE : <https://www.faireface-autodefense.fr/>

INTITULE DE LA FORMATION :

Renforcer sa capacité d'agir avec l'auto-défense en milieu professionnel (module A1)

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique et organisme certifié



THEMATIQUE PRINCIPALE : **Prévention**

DUREE/CONTENU FORMATION : **Durée 1 journée**

Objectifs et Compétences visés :

- Connaître et s'approprier des outils de défense verbale, psychologique, et physique
- Prendre conscience des différents types de violence et des mécanismes structurels qui les reproduisent
- Renforcer ses ressources et identifier ses capacités d'action dans son environnement professionnel
- Développer son autonomie et sa confiance en soi et diminuer sa culpabilité
- Éprouver sa propre force et énergie
- Élargir sa palette d'outils pour poser des limites
- Echanger et apprendre des stratégies et des techniques de prévention des violences sexistes et sexuelles, prévention du harcèlement et d'auto-défense

Contenus pédagogiques :

- Différents types de violences et transgression de limites
- Éducation et socialisation différenciée
- Cadre juridique et professionnel
- Stratégies de prévention des violences
- Outils du langage non-verbal, stratégies verbales et techniques physiques pour faire cesser une agression et se mettre en sécurité

Moyens pédagogiques :

- Cadre anti-oppressif et cohésion de groupe
- Apports théoriques et messages clés de prévention
- Exercices à partir de cas pratiques proposés par la/le formateur.ice
- Alternance de temps de parole et d'exercices corporels
- Co construction de savoir et partage d'expériences
- Partage et visibilisation d'histoires de réussites individuelle et collective

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par l'association **FAIRE FACE**

Tarifs :

Tarifs individuels avec prise en charge : **250€** - sans financement, nous contacter

Tarifs structure : **1200 €**

Si vous êtes salarié.e.s

- Faites une demande dans le cadre du plan de formation de votre structure. La demande doit être adressée à votre employeur.e ou au service de formation.
- Pensez à anticiper vos demandes car elles doivent être acceptées par votre employeur.e puis valider (pour le volet financier) pour l'OPCO.

Si vous êtes chômeur-se

- Vous avez plusieurs solutions : faire une demande auprès de votre conseiller.e Pôle emploi ou auprès du département voire de la Région.

Si vous êtes bénévoles dans le cadre associatif

- Sachez que dans le cadre du FDVA (Fond de Développement de la Vie Associative), des subventions existent pour former les bénévoles des associations.

Plus d'infos en allant sur : <https://www.associations.gouv.fr/FDVA.html>

Vous êtes employeur-e, responsable de formation d'une structure

- Il y a aussi des solutions de financement collectif, de prise en charge collective...

Vous pouvez mobiliser vos droits pour financer des formations directement sur votre structure, équipe, collectif, etc. Il y a des droits à utiliser dans vos OPCO.

PAR QUI : FAIRE FACE

Contact tél : 07 62 62 70 80 – Marilou Bex, Coline Dhaussy et Diane Kachour

Mail : faireface.association@gmail.com

POUR QUI ? CONDITIONS : Tout.e.s professionnel.le.s / Tous secteurs

LIEN SOURCE : <https://www.faireface-autodefense.fr/>

INTITULE DE LA FORMATION :

Renforcer sa capacité d'agir avec l'auto-défense en milieu professionnel (module A2)

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique et organisme certifié



THEMATIQUE PRINCIPALE : Prévention

DUREE/CONTENU FORMATION : Durée 2 jours

Objectifs et Compétences visés :

- Connaître et s'approprier des outils de défense verbale, psychologique, émotionnelle et physique
- Identifier les différents types d'agressions et élargir sa palette d'outils pour poser des limites
- Renforcer ses ressources et identifier ses capacités d'action dans son environnement professionnel
- Développer son autonomie, sa confiance en soi et diminuer sa culpabilité
- Éprouver sa propre force et énergie
- Échanger et apprendre des stratégies et des techniques de prévention des violences sexistes et sexuelles, du harcèlement et d'autodéfense en milieu professionnel
- Savoir réagir en situation de conflit et d'agression en tant que victime et en tant que témoin, développer un répertoire de réponses mobilisables dans tous les espaces de sa vie, y compris professionnel
- Repérer les ressources à disposition / à mettre en place dans son environnement professionnel

Contenus pédagogiques :

- Différents types de violences et transgressions de limites
- Éducation et socialisation différenciée
- Cadre juridique et professionnel
- Outils du langage non-verbal, stratégies verbales et techniques physiques pour faire cesser une agression et se mettre en sécurité
- Stratégies de prévention des violences et différents types d'outils de gestion des émotions (« kit d'urgence », « valise émotionnelle »,..)
- Techniques pour se dégager de prises et techniques de désescalade

Moyens pédagogiques :

- Cadre anti-oppressif et cohésion de groupe
- Apports théoriques et messages clé de prévention
- Exercices à partir de cas pratiques proposés par la/le formateur.ice et mises en situation / jeux de rôles à partir de situations proposées par les participant.es ;
- Alternance de temps de parole et d'exercices corporels
- Co-construction de savoirs et d'outils de prévention dédiés au milieu professionnel
- Partage et visibilisation d'histoires de réussites individuelle et collective construction d'outils de prévention dédiés.

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par l'association **FAIRE FACE**

Tarifs :

Tarifs individuels avec prise en charge : **500 €** (2 jours) - sans financement, nous contacter

Tarifs structure : **2400 €**

Si vous êtes salarié.e.s

- Faites une demande dans le cadre du plan de formation de votre structure. La demande doit être adressée à votre employeur.e ou au service de formation.
- Pensez à anticiper vos demandes car elles doivent être acceptées par votre employeur.e puis valider (pour le volet financier) pour l'OPCO.

Si vous êtes chômeur-se

-Vous avez plusieurs solutions : faire une demande auprès de votre conseiller.e Pôle emploi ou auprès du département voire de la Région.

Si vous êtes bénévoles dans le cadre associatif

-Sachez que dans le cadre du FDVA (Fond de Développement de la Vie Associative), des subventions existent pour former les bénévoles des associations.

Plus d'infos en allant sur : <https://www.associations.gouv.fr/FDVA.html>

Vous êtes employeur-e, responsable de formation d'une structure

-Il y a aussi des solutions de financement collectif, de prise en charge collective...

Vous pouvez mobiliser vos droits pour financer des formations directement sur votre structure, équipe, collectif, etc. Il y a des droits à utiliser dans vos OPCO.

PAR QUI : FAIRE FACE Contact tél : 07 62 62 70 80 – Marilou Bex, Coline Dhaussy et Diane Kachour **Mail :** faireface.association@gmail.com

POUR QUI ? CONDITIONS : Tout.e.s professionnel.le.s / Tous secteurs

Mixité : en non-mixité femmes cisgenre ou en mixité choisie (soit en mixité choisie femmes transgenre et cisgenre, soit mixité choisie sans homme cisgenre)

LIEN SOURCE : <https://www.faireface-autodefense.fr/>

INTITULE DE LA FORMATION :

Renforcer sa capacité d'agir avec l'auto-défense verbale en milieu professionnel (module A3)

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique et organisme certifié

THEMATIQUE PRINCIPALE : Prévention

DUREE/CONTENU FORMATION : Durée 1 journée

Objectifs et compétences visées

- Connaître et s'approprier des outils d'autodéfense verbale
- Savoir repérer les violences et les transgressions de limites
- Comprendre le contexte et les violences structurelles
- Multiplier ses stratégies de prévention et la pose de limites
- Savoir réagir en situation de conflits et d'agressions

Contenus pédagogiques

- Stratégies d'autodéfense verbale et leurs champs d'application
- Stratégies de prévention et de « désescalade » de la violence
- Identification des différents types d'agressions et pose de limites
- Gestion des émotions

Moyens pédagogiques

- Cadre anti-oppressif garantissant le non-jugement
- Apports théoriques, savoirs issus de l'expérience et kinésiques (étude du langage corporel)
- Exercices de mises en situation avec jeux de rôles
- Alternance de temps de parole et d'exercices dans le corps
- Construction de savoirs et partages d'expériences

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par l'association **FAIRE FACE**

Tarifs :

Tarif individuel avec prise en charge : 250€ - sans financement, nous contacter

Tarif structure: 1200 €

Si vous êtes salarié.e.s

- Faites une demande dans le cadre du plan de formation de votre structure. La demande doit être adressée à votre employeur.e ou au service de formation.
- Pensez à anticiper vos demandes car elles doivent être acceptées par votre employeur.e puis valider (pour le volet financier) pour l'OPCO.



Si vous êtes chômeur-se

-Vous avez plusieurs solutions : faire une demande auprès de votre conseiller.e Pôle emploi ou auprès du département voire de la Région.

Si vous êtes bénévoles dans le cadre associatif

-Sachez que dans le cadre du FDVA (Fond de Développement de la Vie Associative), des subventions existent pour former les bénévoles des associations.

Plus d'infos en allant sur : <https://www.associations.gouv.fr/FDVA.html>

Vous êtes employeur-e, responsable de formation d'une structure

-Il y a aussi des solutions de financement collectif, de prise en charge collective...

Vous pouvez mobiliser vos droits pour financer des formations directement sur votre structure, équipe, collectif, etc. Il y a des droits à utiliser dans vos OPCO.

PAR QUI : FAIRE FACE

Contact Tél : 07 62 62 70 80 – Marilou Bex, Coline Dhaussy et Diane Kachour

Mail : faireface.association@gmail.com

POUR QUI ? CONDITIONS : Tout.e.s professionnel.le.s / Tous secteurs

Mixité : en non-mixité femmes cisgenre ou en mixité choisie (soit en mixité choisie femmes transgenre et cisgenre, soit mixité choisie sans homme cisgenre)

LIEN SOURCE : <https://www.faireface-autodefense.fr/>

INTITULE DE LA FORMATION :

Education Populaire et Auto-défense pour lutter contre les inégalités et les violences de genre (module E1)

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique et organisme certifié



THEMATIQUE PRINCIPALE : Prévention

DUREE/CONTENU FORMATION : Durée 21h réparties sur 3jours

Objectifs et compétences visées

- Comprendre l'influence des parcours de vie et des contextes sur nos façons de voir, de penser, de sentir, d'agir,
- Savoir repérer la pluralité des discriminations/oppressions et des rapports sociaux inégalitaires pour démêler la complexité du réel,
- Connaître et s'appropriier des outils et méthodes existantes et disponibles visant l'égalité,
- Se renforcer et développer ses ressources et stratégies.

Contenus pédagogiques

- Sociologie des mécanismes de domination de genre, de classe, de race, d'âge, de sexualité
- Outils et pratiques de conscientisation et d'émancipation collective : groupe d'interview mutuel, arpentage, bases du théâtre forum et bases de l'entraînement mental
- Posture de l'animateur-riche et techniques d'animation de groupe au regard des questions des discriminations
- Méthode d'autodéfense féministe : techniques psychologiques, verbales et physiques.

Moyens pédagogiques

- Alternance d'apports de contenus théoriques et méthodologiques, d'exemples pratiques, de temps d'analyses et d'échanges en petits groupes, de partages de savoirs et d'expériences, de travail coopératif tourné vers l'action
- Usage et découverte de techniques pédagogiques et de méthodes d'animation issues de l'éducation populaire ou de la formation dont les stagiaires pourront se servir à l'issue du stage.

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par l'association **FAIRE FACE**

Tarifs :

Tarif individuel avec prise en charge : 1000 € (long) ou 500 € (court) - sans financement, nous contacter

Tarif structure : 2400 € (court) ou 4800 € (long)

Si vous êtes salarié.e.s

- Faites une demande dans le cadre du plan de formation de votre structure. La demande doit être adressée à votre employeur.e ou au service de formation.
- Pensez à anticiper vos demandes car elles doivent être acceptées par votre employeur.e puis valider (pour le volet financier) pour l'OPCO.

Si vous êtes chômeur-se

- Vous avez plusieurs solutions : faire une demande auprès de votre conseiller.e Pôle emploi ou auprès du département voire de la Région.

Si vous êtes bénévoles dans le cadre associatif

- Sachez que dans le cadre du FDVA (Fond de Développement de la Vie Associative), des subventions existent pour former les bénévoles des associations.

Plus d'infos en allant sur : <https://www.associations.gouv.fr/FDVA.html>

Vous êtes employeur-e, responsable de formation d'une structure

- Il y a aussi des solutions de financement collectif, de prise en charge collective... Vous pouvez mobiliser vos droits pour financer des formations directement sur votre structure, équipe, collectif, etc. Il y a des droits à utiliser dans vos OPCO.

PAR QUI : FAIRE FACE

Contact Tél : 07 62 62 70 80 – Marilou Bex, Coline Dhaussy et Diane Kachour

Mail : faireface.association@gmail.com

POUR QUI ? CONDITIONS : Tout.e.s professionnel.le.s / Tous secteurs

Mixité : en non-mixité femmes cisgenre OU en mixité choisie (soit en mixité choisie femmes transgenre et cisgenre, soit mixité choisie sans homme cisgenre)

LIEN SOURCE : <https://www.faireface-autodefense.fr/>

INTITULE DE LA FORMATION :

Education Populaire et Auto-défense pour lutter contre les inégalités et les violences de genre (module E2)

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique et organisme certifié



THEMATIQUE PRINCIPALE : **Prévention**

DUREE/CONTENU FORMATION : **Durée 28h réparties sur 3 jours**

Objectifs et compétences visées

- Comprendre l'influence des parcours de vie et des contextes sur nos façons de voir, de penser, de sentir, d'agir
- Savoir repérer la pluralité des discriminations/oppressions et des rapports sociaux inégalitaires pour démêler la complexité du réel
- Connaître et s'approprier des outils et méthodes existantes et disponibles visant l'égalité
- Se renforcer et développer ses ressources et stratégies
- Travailler sur un chantier : chercher des axes de solutions en collectif à une problématique individuelle,

Contenus pédagogiques

- Sociologie des mécanismes de domination de genre, de classe, de race, d'âge, de sexualité,
- Outils et pratiques de conscientisation et d'émancipation collective : petite histoire/grande histoire, enquête sensible, groupe d'interview mutuel, arpentage, théâtre forum, entraînement mental, chantier
- Posture de l'animateur-riche et techniques d'animation de groupe au regard des questions des discriminations
- Méthode d'autodéfense féministe : techniques psychologiques, verbales et physiques.

Moyens pédagogiques

- Alternance d'apports de contenus théoriques et méthodologiques, d'exemples pratiques, de temps d'analyses et d'échanges en petits groupes, de partages de savoirs et d'expériences, de travail coopératif tourné vers l'action
- Usage et découverte de techniques pédagogiques et de méthodes d'animation issues de l'éducation populaire ou de la formation dont les stagiaires pourront se servir à l'issue du stage.



ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par l'association **FAIRE FACE**

Tarifs :

Tarif individuel avec prise en charge : **1000 €** (long) ou **500 €** (court) - sans financement, nous contacter

Tarif structure : **4800 €**

Si vous êtes salarié.e.s

- Faites une demande dans le cadre du plan de formation de votre structure. La demande doit être adressée à votre employeur.e ou au service de formation.
- Pensez à anticiper vos demandes car elles doivent être acceptées par votre employeur.e puis valider (pour le volet financier) pour l'OPCO.

Si vous êtes chômeur-se

- Vous avez plusieurs solutions : faire une demande auprès de votre conseiller.e Pôle emploi ou auprès du département voire de la Région.

Si vous êtes bénévoles dans le cadre associatif

- Sachez que dans le cadre du FDVA (Fond de Développement de la Vie Associative), des subventions existent pour former les bénévoles des associations.

Plus d'infos en allant sur : <https://www.associations.gouv.fr/FDVA.html>

Vous êtes employeur-e, responsable de formation d'une structure

- Il y a aussi des solutions de financement collectif, de prise en charge collective...

Vous pouvez mobiliser vos droits pour financer des formations directement sur votre structure, équipe, collectif, etc. Il y a des droits à utiliser dans vos OPCO.

PAR QUI : FAIRE FACE

Contact Tél :

Mail : faireface.association@gmail.com

POUR QUI ? CONDITIONS : Tout.e.s professionnel.le.s / Tous secteurs

Mixité : en non-mixité femmes cisgenre OU en mixité choisie (soit en mixité choisie femmes transgenre et cisgenre, soit mixité choisie sans homme cisgenre)

LIEN SOURCE : <https://www.faireface-autodefense.fr/>

INTITULE DE LA FORMATION :

La Démarche Interculturelle dans l'Accompagnement des Personnes Victimes de Violences

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique et organisme certifié 
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

THEMATIQUE PRINCIPALE : **Prévention-Sensibilisation**

DUREE/CONTENU FORMATION : **2 jours (12 heures)**

Objectifs et compétences visées :

- Mieux appréhender la relation et la démarche interculturelle dans les pratiques d'accueil et/ou d'accompagnement des usagers issus de cultures différentes
- Développer des aptitudes relationnelles face à l'altérité pour une compréhension réciproque et une prise en charge adaptée

Contenu :

- Connaissance des publics et notion de culture
- Les chocs culturels dans la rencontre avec une personne ou un groupe d'une autre culture :
- Différences dans la structure du groupe familial, dans les rôles et les statuts des membres liés à la différence des codes

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par **COFRIMI**

Contact : interculturel@cofrimi.com ☎ **05 34 60 12 71**

Formation **payante** : **250€/stagiaire**

PAR QUI ? : Assurée par une **Psychologue Interculturelle**

POUR QUI ? CONDITIONS :

Public Visé : Professionnels des champs sanitaires, sociaux, médico sociaux et éducatifs

Conditions : session de 8 personnes minimum

LIEN SOURCE :

<https://www.cofrimi.com/>

<https://fr.calameo.com/read/005799592eef13407a36f>

INTITULE DE LA FORMATION :
PSC1

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique

THEMATIQUE PRINCIPALE : Prévention civique et citoyenne

DUREE/CONTENU FORMATION : toute l'année, à la demande

Objectifs et Contenu :

- Acquérir les connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours Destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Formation Payante

PAR QUI ? : Assuré par La Fédération des Foyers Ruraux 31-65

Contactez Mr DE ANGELIS Délégué Général au 05 61 73 48 48

POUR QUI ? CONDITIONS : Les formations sont gratuites pour les adhérents, bénévoles et responsables des associations du réseau de la fédération des foyers ruraux 31-65.

Seule la formation PSC1 est « payante » : tarif préférentiel pour les adhérents du réseau, Le coût pour les salariés des associations est à la charge de l'association.

La Fédération des foyers ruraux forme en local : si vous souhaitez accueillir une de ces formations vous pouvez directement prendre contact.

📍 17 allée du Pré tolosane 31320 Auzeville-Tolosane

☎ 05 61 73 48 48

<mailto:federation3165@mouvement-rural.org>

LIEN SOURCE : <https://www.foyersruraux3165.fr/nos-assos/creer-votre-asso-et-adherer>

INTITULE DE LA FORMATION :
GQS

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique

THEMATIQUE PRINCIPALE : Prévention civique et citoyenne

DUREE/CONTENU FORMATION : 2 heures pouvant être réalisées à la demande

Objectifs et Contenu :

Elle a pour objectif de sensibiliser le public présent aux gestes de premiers secours. Les gestes appris lors de ces formations ont pour but de préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés. Cette sensibilisation permet de diffuser au plus grand nombre la connaissance de ces gestes et faire de ces citoyens un premier maillon de la chaîne des secours.

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par le Sauvetage Nautique Hersain
Formation **payante** selon provenance et nombre de stagiaire

PAR QUI ? : Assuré par le Sauvetage Nautique Hersain Contactez Mr SCHATTO Didier Président au 06.79.00.21.61 ou Mr BUSOLIN Alexis au 07.86.39.18.30

POUR QUI ? CONDITIONS : accessible à tous public ayant au minimum 10 ans.
Nous pouvons venir à domicile dans votre structure ou vous accueillir selon votre besoin et nos disponibilités. La formation peut se faire en semaine comme en week-end, en une ou deux sessions de formation afin de convenir aux contraintes de chacun. L'association est agréée par le Conseil Régional, **les cartes Jeunes sont acceptées pour prétendre à une gratuité de la formation.**

☎ **05 61 73 48 48** 📍 Rue Pierre de Coubertin, 31140 Saint-Alban
[mail : sauvetage.nautique.hersain@orange.fr](mailto:sauvetage.nautique.hersain@orange.fr)

INTITULE DE LA FORMATION :

PSC1

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique

THEMATIQUE PRINCIPALE : Prévention civique et citoyenne

DUREE/CONTENU FORMATION : 7 heures pouvant être réalisées à la demande

Objectifs et Contenu :

Acquérir les connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours, destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés.

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par le Sauvetage Nautique Hersain
Formation **payante** selon provenance et nombre de stagiaire

PAR QUI ? : Assuré par le Sauvetage Nautique Hersain Contactez Mr SCHATTO Didier Président au 06.79.00.21.61 ou Mr BUSOLIN Alexis au 07.86.39.18.30

POUR QUI ? CONDITIONS : accessible à tous public ayant au minimum 10 ans.

Nous pouvons venir à domicile dans votre structure ou vous accueillir selon votre besoin et nos disponibilités. La formation peut se faire en semaine comme en week-end, en une ou deux sessions de formation afin de convenir aux contraintes de chacun. L'association est agréée par le Conseil Régional, **les cartes Jeunes sont acceptées pour prétendre à une gratuité de la formation.**

☎ **05 61 73 48 48** 📍 Rue Pierre de Coubertin, 31140 Saint-Alban
[mail : sauvetage.nautique.hersain@orange.fr](mailto:sauvetage.nautique.hersain@orange.fr)

INTITULE DE LA FORMATION :
PSE 1

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique

THEMATIQUE PRINCIPALE : Secourisme

DUREE/CONTENU FORMATION : 35 heures pouvant être réalisées à la demande

Objectifs et Contenu :

Premier niveau de formation professionnalisant, la formation PSE 1 est ouverte à toute personne qui désire avoir une activité professionnelle, bénévole ou volontaire au sein d'un organisme public ou d'une association agréée de sécurité civile et ainsi pouvoir porter secours avec du matériel (colliers cervicaux, attelles, oxygénothérapie etc.).

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par le Sauvetage Nautique Hersain
Formation **payante** selon provenance et nombre de stagiaire

PAR QUI ? : Assuré par le Sauvetage Nautique Hersain Contactez Mr SCHATTO Didier Président au 06.79.00.21.61 ou Mr BUSOLIN Alexis au 07.86.39.18.30

POUR QUI ? CONDITIONS : accessible à tous public ayant au minimum 10 ans.

Nous pouvons venir à domicile dans votre structure ou vous accueillir selon votre besoin et nos disponibilités. La formation peut se faire en semaine comme en week-end, en une ou deux sessions de formation afin de convenir aux contraintes de chacun. L'association est agréée par le Conseil Régional, **les cartes Jeunes sont acceptées pour prétendre à une gratuité de la formation.**

☎ **05 61 73 48 48** 📍 Rue Pierre de Coubertin, 31140 Saint-Alban
[mail : sauvetage.nautique.hersain@orange.fr](mailto:sauvetage.nautique.hersain@orange.fr)

INTITULE DE LA FORMATION :
PSE 2

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique

THEMATIQUE PRINCIPALE : Secourisme

DUREE/CONTENU FORMATION : 35 heures pouvant être réalisées à la demande

Objectifs et Contenu :

Second et dernier niveau de formation professionnalisant, la formation PSE 2 est ouverte à toute personne titulaire du PSE 1 à jour de formation continue et qui désire avoir une activité professionnelle, bénévole ou volontaire, au sein d'un organisme public ou d'une association agréée de sécurité civile.

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par le Sauvetage Nautique Hersain
Formation **payante** selon provenance et nombre de stagiaire

PAR QUI ? : Assuré par le Sauvetage Nautique Hersain Contactez Mr SCHATTO Didier Président au 06.79.00.21.61 ou Mr BUSOLIN Alexis au 07.86.39.18.30

POUR QUI ? CONDITIONS : accessible à tous public ayant au minimum 10 ans.
Nous pouvons venir à domicile dans votre structure ou vous accueillir selon votre besoin et nos disponibilités. La formation peut se faire en semaine comme en week-end, en une ou deux sessions de formation afin de convenir aux contraintes de chacun. L'association est agréée par le Conseil Régional, **les cartes Jeunes sont acceptées pour prétendre à une gratuité de la formation.**

☎ **05 61 73 48 48** 📍 Rue Pierre de Coubertin, 31140 Saint-Alban
[mail : sauvetage.nautique.hersain@orange.fr](mailto:sauvetage.nautique.hersain@orange.fr)

PAR QUI ? : Assuré par le Sauvetage Nautique Hersain Contactez Mr SCHATTO Didier Président au 06.79.00.21.61 ou Mr BUSOLIN Alexis au 07.86.39.18.30

INTITULE DE LA FORMATION :

BNSSA

TYPE DE DISPOSITIF : Formation spécifique

THEMATIQUE PRINCIPALE : Sauvetage aquatique

DUREE/CONTENU FORMATION : Formation annuelle d'octobre à juin

Objectifs et Contenu :

Premier diplôme de sauvetage aquatique, le BNSSA permet de surveiller contre rémunération une baignade d'accès payant ou gratuit. Au programme de la formation, identification d'une détresse chez le pratiquant et réalisation des techniques de sauvetage et de secourisme appropriés.

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par le Sauvetage Nautique Hersain
Formation payante

PAR QUI ? : Assuré par le Sauvetage Nautique Hersain Contactez Mr SCHATTO Didier Président au 06.79.00.21.61 ou Mr BUSOLIN Alexis au 07.86.39.18.30

POUR QUI ? CONDITIONS : accessible à tous public ayant au minimum 16 ans
Nous pouvons venir à domicile dans votre structure ou vous accueillir selon votre besoin et nos disponibilités. La formation peut se faire en semaine comme en week-end, en une ou deux sessions de formation afin de convenir aux contraintes de chacun. L'association est agréée par le Conseil Régional, **les cartes Jeunes sont acceptées pour prétendre à une gratuité de la formation.**

☎ **05 61 73 48 48** 📍 Rue Pierre de Coubertin, 31140 Saint-Alban
[mail : sauvetage.nautique.hersain@orange.fr](mailto:sauvetage.nautique.hersain@orange.fr)



DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

INTITULE DU DISPOSITIF :

Validation des acquis de l'expérience professionnelle Bénévole (VAE) Certification professionnelle

La VAE bénévole permet de transformer votre expérience bénévole en diplôme.

La VAE (validation des acquis de l'expérience) est le 3^{ème} voie d'accès à un diplôme en France depuis 2002.

POUR QUOI FAIRE ?

Obtenir un diplôme grâce à vos expériences professionnelles et personnelles développées lors de vos missions de bénévolat.

QUEL EST L'INTERET DE FAIRE UNE VAE ?

- **Faire certifier ses compétences** par un diplôme reconnu
- **Changer d'emploi** ou accéder à une autre poste
- **Négocier une évolution de salaire** auprès de son employeur
- **Préparer une reconversion** et sécuriser sa transition professionnelle
- **Renforcer sa confiance en soi** et sa motivation au travail
- **Décrocher un emploi** plus facilement

Important : les diplômes obtenus via la VAE sont tous reconnus sur le marché du travail

POURQUOI FAIRE UNE VAE PLUTOT QU'UNE FORMATION ?

Les objectifs sont différents :

- La vae permet de reconnaître l'expérience acquise par un individu et de la **valoriser par un diplôme**.
- La formation, elle permet d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences

LE PARCOURS

1

Je référence mes expériences et analyse mes compétences

2

Je constitue mon dossier

3

Je passe mon entretien et je valide partiellement ou totalement mon diplôme

1

<https://vaebenevole.associations.gouv.fr/mes-competences-evaluees/>

2

<https://vaebenevole.associations.gouv.fr/mon-accompagnement/>

3

<https://vaebenevole.associations.gouv.fr/les-diplomes-et-formations/>

LES DIPLÔMES ET FORMATIONS



La VAE bénévole permet l'obtention d'un diplôme par les compétences acquises lors du parcours bénévole, dans le cadre de ses missions. Diplôme, employabilité, et confiance en soi sont les bénéfices d'une validation des acquis de l'expérience.

QUELLE CERTIFICATION PEUT-ON OBTENIR AVEC LA VAE ?

- Un diplôme ou un titre professionnel national délivré par l'Etat
- Un diplôme délivré par un établissement supérieur
- Un titre délivré par un organisme de formation ou une chambre consulaire
- Un certificat de qualification professionnelle créée par la Commission paritaire nationale de l'emploi d'une branche professionnelle

Ces certifications doivent être inscrites au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

L'ACCOMPAGNEMENT VAE

Les accompagnateurs font généralement partie des membres des ministères certificateurs, des branches professionnelles ou des organismes consulaires. Dans tous les cas, l'accompagnement à la VAE est réalisé par un organisme certificateur spécifiquement agréé.

France VAE, devient l'outil unique pour se renseigner, être accompagné et effectuer toutes ses démarches VA pour près de 200 certifications dans 6 secteurs prioritaires :

- La santé
- Le sanitaire et social
- La grande distribution
- La métallurgie et le sport

Liens sources : <https://vae.gouv.fr/>

<https://vaebenevole.associations.gouv.fr/>

INTITULE DU DISPOSITIF :

(Compte d'Engagement Citoyen) c'est un dispositif intégré au Compte personnel d'activité que chaque personne de plus de 16 ans peut ouvrir - Les bénévoles éligibles peuvent y déclarer leur activité associative et bénéficier de droits à formation financés par l'Etat en reconnaissance de leur engagement.

La liste de l'ensemble des formations est disponible sur : <https://www.moncompteactivite.gouv.fr>

TYPE DE DISPOSITIF : Dispositif de formation mobilisable

THEMATIQUE PRINCIPALE : Autre

DUREE/CONTENU FORMATION : tout dépend de la formation

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Financé par l'Etat

PAR QUI ? : tout dépend de la formation

POUR QUI ? CONDITIONS : Responsables bénévoles associatif

- sont éligibles aussi les bénévoles, membres de l'instance de direction d'une association (conseil d'administration, bureau) et les bénévoles qui encadrent d'autres bénévoles.

Sont requis 200h de bénévolat, au cours de l'année de l'année civile dans une ou plusieurs associations, dont au moins 100h dans la même association.

L'association doit exister au moins depuis 3 ans.

REFERENCES JURIDIQUES /PROTOCOLE : Décret n° 2018-1164 du 17 décembre 2018 modifiant les modalités de déclaration de l'engagement associatif bénévole dans le cadre du compte d'engagement citoyen.

Article L. 5151-8 du code du travail et suivants. Sur les formations éligibles :

article L. 6323-6 du code du travail.

LIENS SOURCE : <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F21885>

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000037826530?r=nqVbD6HyOg>

SERVICE EN LIGNE ET FORMULAIRE :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#>

Déclarer son activité : <http://www.associations.gouv.fr/compte-benevole>

Déclaration validée par le dirigeant de l'association :

<http://www.associations.gouv.fr/valideur-cec>

INTITULE DE LA FORMATION :

CIF (Congé individuel de formation)

Il permet de suivre une formation en dehors du plan de formation de L'entreprise afin de se préparer à exercer des responsabilités associatives bénévoles

TYPE DE DISPOSITIF : Dispositif de formation mobilisable

THEMATIQUE PRINCIPALE : Autre

DUREE/CONTENU FORMATION : Un an à temps plein ou 1200 heures à temps partiel. Des conditions d'ancienneté sont requises.

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné et Financé par les **OPACIF (Organisme Paritaire Agréé au titre du congé individuel de formation)**

PAR QUI ? : tout dépend de la formation

POUR QUI ? CONDITIONS : Pour les bénévoles qui ne disposent pas d'heures de formation grâce à leur CEC, les formations au titre du bénévolat peuvent être prises en charge soit dans le cadre du plan de formation des entreprises soit dans celui du congé individuel de formation.

REFERENCES JURIDIQUES/PROTOCOLE : Code du travail article L6322-1 Dans le champ du sport loi n°2000-627 du 06 juillet 2000

LIEN SOURCE :

https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/guide_du_benevolat.pdf

INTITULE DU DISPOSITIF :

DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) de L'ESS

C'est un dispositif public qui permet aux associations employeuses, structures d'insertion par l'activité économique et autres entreprises d'utilité sociale de bénéficier d'accompagnements sur mesure afin de développer leurs activités, de les aider à se consolider et à créer ou pérenniser des emplois.

Transfert du dispositif local d'accompagnement (DLA) du ministère du Travail au Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Le DLA étant l'outil spécifique d'intervention de l'État pour accompagner les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS), il a été décidé de transférer à compter du 1^{er} janvier 2018, le pilotage et les crédits du dispositif à l'administration en charge de l'ESS qui relève maintenant des attributions du ministre de la Transition écologique et solidaire. La place du DLA au sein de la stratégie nationale de développement de l'ESS s'en trouve ainsi renforcée.

Les structures sont accompagnées localement grâce à un développement de l'ESS, qui s'en trouve ainsi renforcée. Portées par des structures associatives aux compétences variées, celles-ci sont également appuyées par des experts sectoriels et thématiques organisés au niveau national en Centres de ressources DLA : sport, IAE, culture, social, environnement, financement.

TYPE DE DISPOSITIF : Accompagnement

THEMATIQUE PRINCIPALE : Autre

DUREE/CONTENU FORMATION : Les cinq phases d'accompagnement :

Accueil ; Diagnostic partagé et plan d'accompagnement ; Elaboration du parcours D'accompagnement ; Coordination du parcours d'accompagnement ; Suivi et Consolidation de l'accompagnement

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par :

France Active MPA Occitanie

32, rue de la Caravelle
31500 Toulouse

Contact

accueil@fa-mpa-occitanie.org

Tél : 05 62 73 16 53

POUR QUI ? CONDITIONS :

- Les structures de l'économie sociale et solidaire :
- Les associations employeuses de petite et moyenne taille des réseaux d'associations et de fédérations,
- des groupements d'employeurs,
- des structures primo-employeuses,
- des structures en grande difficulté si la sauvegarde des emplois est possible,



- Les structures de l'insertion par l'activité économique,
- Les coopératives à finalité sociale,
- Les entreprises du secteur protégé et adapté.

Les structures doivent :

- Etre volontaires et prêtes à consacrer du temps à l'accompagnement,
- Avoir la volonté de consolider leurs activités, de pérenniser leurs emplois,
- Avoir identifié des difficultés qui nécessitent un appui professionnel externe,
- S'interroger sur leur stratégie de consolidation, de développement de leurs activités,

LIEN SOURCE : <https://www.info-dla.fr/coordonnees/occitanie/>

INTITULE DU DISPOSITIF :

Le Parcours Adress

Parcours d'Accompagnement pour le développement et la réussite en économie sociale et solidaire, est un dispositif d'accompagnement à la création d'activités dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire sur Toulouse Métropole.

TYPE DE DISPOSITIF : Accompagnement

THEMATIQUE PRINCIPALE : Autre

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Financé par **Toulouse Métropole et la Caisse des Dépôts et Consignations.**

Le parcours ADRESS est piloté et animé par le Mouvement Associatif Occitanie. Il rassemble un grand nombre d'acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire, têtes de réseau, organismes de formation et structures de l'accompagnement.

PAR QUI ? : Le Mouvement Associatif Occitanie

Contact : Agnès Horrière et Elise Denevault, Chargées de mission Parcours ADRESS

Tél : 05 62 21 59 19

Mail : agnes.horriere@lemouvementassociatif.org
elise.denevault@lemouvementassociatif.org

POUR QUI ? CONDITIONS : Le parcours ADRESS s'adresse à toute personne porteuse de projet (déjà en collectif ou souhaitant entreprendre en collectif), sur le territoire de Toulouse Métropole, qui souhaite :

- Entreprendre dans le champ de l'économie sociale et solidaire,
- Porter un projet économiquement viable avec création d'emploi(s),
- L'**implantation** et l'**ancrage territorial de l'activité et des emplois** du projet doivent être sur le territoire de Toulouse Métropole.

LIEN SOURCE : <https://lemouvementassociatif-occitanie.org/ADRESS/presentation.html>

INTITULE DU DISPOSITIF :

AssoConsult

Le Mouvement Associatif Occitanie et ses membres, avec le soutien de Toulouse Métropole, s'associent pour répondre aux besoins juridiques et financiers les plus urgents des associations employeuses de Toulouse Métropole.

TYPE DE DISPOSITIF : Accompagnement

THEMATIQUE PRINCIPALE : Autre

DUREE/CONTENU FORMATION : Mise en relation avec un.e professionnel.le du droit ou du chiffre pour une consultation de 1 à 2h à distance dans les 15 jours.

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT : Accompagné par le **Mouvement Associatif**, ce dispositif est **gratuit, pour les associations du territoire de Toulouse Métropole**

PAR QUI ? : Le Mouvement Associatif Occitanie

POUR QUI ? CONDITIONS : AssoConsult s'adresse en priorité les associations employeuses (ou envisageant la création d'un emploi) de Toulouse Métropole.

LIEN SOURCE : <https://www.coventis.org/Associations-de-Toulouse-Metropole-Beneficier-d-une-consultation-juridique-ou.html>

INTITULE DU DISPOSITIF :

Programme Pollen

UNE PORTE D'ENTREE : L'IMPACT

Volonté de maximiser les impacts,

Phase de développement,

En recherche de solutions d'accompagnement et de financement

TYPE DE DISPOSITIF : Accompagnement

THEMATIQUE PRINCIPALE : Autre

DUREE/CONTENU FORMATION : parcours de 12 à 18 mois

- Accompagnement stratégique de l'équipe dirigeante,
- Ateliers et comités stratégiques,
- Expert stratégique,
- Appui à la mobilisation d'expertises ciblées,
- Accompagnement à la levée de fonds.

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT :

France Active MPA Occitanie

Tél : 05 62 73 16 53

Mail : accueil@fa-mpa-occitanie.org

POUR QUI ? CONDITIONS :

PAS DE CRITERES de statut, de taille, de durée d'existence.

LES PRE REQUIS

- Projet stratégique défini (vision),
- Equipe dirigeante disponible.

Qu'est-ce que c'est ?

C'est un engagement volontaire qui vous permettra de réaliser des missions d'intérêt général pendant 6 à 12 mois au sein d'associations, de collectivités territoriales (mairie, département ou région) ou au sein d'établissements publics (collèges, lycées, musées...).

S'engager comme volontaire en Service Civique c'est la possibilité de recevoir et de transmettre les valeurs de la République et de contribuer à renforcer le lien social.

Le statut du Service Civique est particulier puisque la relation qui vous lit à l'organisme d'accueil est une relation de coopération et non pas de subordination comme c'est le cas entre un salarié et son employeur.

Aucun diplôme requis, l'essentiel c'est votre motivation.

Les Valeurs du Service Civique

L'existence de la Charte des Valeurs du Service Civique découle d'un atelier de travail d'une trentaine de jeunes volontaires engagés en Service Civique en 2011. Afin de maximiser l'adhésion à cette charte, cette dernière a été soumise à l'ensemble des volontaires en Service Civique via une consultation en ligne depuis 2011

<https://www.service-civique.gouv.fr/uploads/content/files/7b8832c72ddd39aec9d45d428c6df11dd7400b71.pdf>

TYPE DE DISPOSITIF : Mission d'intérêt général

THEMATIQUE PRINCIPALE : Autre

POUR QUI ? CONDITIONS :

- Accessible à tous les jeunes de 16 à 25 ans et élargi à 30ans pour les personnes en situation de handicap.
- Valider son contrat d'engagement avec l'organisme d'accueil (lui fournir l'une des pièces administratives suivantes :
- une pièce justifiant de votre nationalité française, celle d'un état membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen,
- un titre de séjour régulier en France effectif depuis plus d'un an,



- un titre de séjour régulier en France effectif sans condition de durée si vous possédez le statut d'étudiant étranger, de réfugié ou si vous êtes bénéficiaire de la protection subsidiaire,
- Les étrangers possédant une carte de séjour pluriannuelle générale délivrée après un premier document de séjour sont également éligibles au dispositif.

<https://www.service-civique.gouv.fr/page/les-conditions-pour-m-engager>

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT :

Accompagnement

- Par l'organisme d'accueil où le volontaire bénéficiera d'un tutorat individualisé
- Dans le cas d'une difficulté où le volontaire n'a pas pu la régler avec son tuteur, il peut s'adresser à son référent service civique de son département
mailto : <http://www.service-civique.gouv.fr/gmap>) ou avec l'Agence du Service Civique : agence@service-civique.gouv.fr

Financement

Depuis le 01 janvier 2024, l'indemnité de Service Civique revalorisée : 619,83€/mensuel

- L'indemnité nette perçue par les volontaires est de **504,98€** (part Etat)
 - La prestation de subsistance, d'équipement, de logement et de transport, **versée en tout ou partie en nature ou en espèce par l'organisme d'accueil** ([voir question 46 de la FAQ](#)) est de **114,85€**
 - La majoration de l'indemnité **sur critères sociaux pour les étudiants boursiers et les bénéficiaires du RSA** ([voir question 66 de la FAQ](#)) s'élève désormais à **114,85€**.
- En cas de mission internationale** (Europe et reste du monde), l'indemnité nette perçue par les volontaires atteint 549,28 € contre 541, 17 € auparavant.
- L'indemnité de Service Civique est entièrement cumulable avec l'**Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)** et l'**Aide au Logement**.

Accompagné par : Marcos Velasco (Chargé de Développement) Pôle d'Appui
Développement Service Civique Haute Garonne
Tél : 07 61 51 96 81 – Mail : poleappui31@uniscite.fr

LIEN SOURCE : <https://www.service-civique.gouv.fr/>
<https://www.service-civique.gouv.fr/agence-du-service-civique/le-mag/actualites/lindemnite-de-service-civique-majoree-au-1-juillet-2023>

INTITULE DU DISPOSITIF : **Profession Sport Animation 31**

Qu'est-ce que c'est ?

Un dispositif de soutien à la vie associative

PSA 31 a pour vocation de soutenir, promouvoir et pérenniser l'emploi qualifié dans les métiers du sport et de l'animation, notamment par la mutualisation des moyens de des ressources humaines.

Labellisé Centre de Ressource et d'information pour les Bénévoles (CRIB), PSA aide les dirigeants associatifs et porteurs de projets de tout secteur pour le bon fonctionnement de leurs structures.

L'association accompagne plus particulièrement les employeurs des branches du sport, de l'animation, et acteurs du lien social et familial, dans la gestion quotidienne de leurs salariés.

Accompagnement **gratuit** des dirigeants associatifs sur différentes thématiques :

- Conseil en matière administrative
- Conseil en matière juridique
- Appui dans la réalisation de projets
- Mise en lieu avec d'autres lieux ressources
- Accompagnement dans une stratégie de création ou de consolidation d'emploi
- Conseil sur l'utilisation du numérique et la communication web
- Information sur les conventions collectives du sport, de l'animation ou des acteurs du lien social et familial

Territoire d'intervention : Département de la Haute-Garonne et limitrophes (Tarn et Aude)

Pour qui :

Dirigeants associatifs

Porteurs de projets

Collectivités territoriales

Personne intéressées par les filières du sport ou de l'animation

ACCOMPAGNEMENT :

Accompagné par : Yannick MAUREL- Maison des Sports, 31670 Labège

Tél : 05 62 24 19 00 – Mail : pas31@cdos31.org

LIEN SOURCE : <https://haute-garonne.profession-sport-loisirs.fr/>

INTITULE DU DISPOSITIF :

FDVA 2

FONDS POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE – FINANCEMENT GLOBAL DE L'ACTIVITE – DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX SERVICES A LA POPULATION

TYPE DE DISPOSITIF : aide au financement global de l'activité

THEMATIQUE PRINCIPALE : **fonctionnement global**

POUR QUI ? CONDITIONS :

- Associations ou établissements secondaires, régis par la loi du 1er juillet 1901, ayant une adresse dans la région Occitanie (SIRET et compte bancaire domicilié en Occitanie) et étant régulièrement déclarés.
- De tout secteur, sans condition d'agrément
- Qui souscrivent OBLIGATOIREMENT au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations (signature obligatoire du Cerfa généré automatiquement par LCA)
- Qui répondent aux trois conditions du tronc commun d'agrément fixé par l'article 25-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 : **l'objet d'intérêt général, la gouvernance démocratique et la transparence financière**
- Qui respectent les **principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques**, tels que la **liberté de conscience, l'absence de visée communautariste ou sectaire, la laïcité, la non-discrimination...**

ACCOMPAGNEMENT :

Les services instructeurs :

Correspondants départementaux

Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES 31)

Département	Correspondants FDVA	Mails
Haute-Garonne (31)	Jean-Paul LOUBEYRES	sdjes31-fdva@ac-toulouse.fr

Correspondants régionaux

Direction de région académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES OCCITANIE)

Correspondante régionale FDVA : Martine ROUCHE

Secrétariat du FDVA : Alice THEVENET

Contact : ce.drajes.fdva-innovant@region-academique-occitanie.fr

Correspondante technique « **le Compte Asso** » : Fadila CHEBBAB

Contact : ce.drajes.fdva-innovant@region-academique-occitanie.fr

PRIORITES DE FINANCEMENT 2024 :

1) Associations et projets priorisés (FG et NP confondus) :

- Associations **pas ou faiblement employeuses** (de 0 à 2 Equivalents Temps Plein salariés)
- Intervenant dans les zones « fragilisées » (quartiers prioritaires politique de la ville, zones de revitalisation rurale...)
- Favorisant une démarche participative et inclusive avec les habitants
- Favorisant à développer une offre d'appui et d'accompagnement aux petites associations locale et à leurs bénévoles
- Donnant pour le territoire une réponse à des besoins non couverts en matière d'innovation sociale, environnementale, sociétale ou économique
- Favorisant les coopérations, les partenariats ou les mutualisations inter-associatives.

Une attention particulière sera portée aux demandes des structures n'ayant pas bénéficié de financement au titre du FDVA 2 les années antérieures.

Les demandes doivent être étayées et justifier le besoin particulier d'un financement.

2) Priorités spécifiques :

a. au Financement global de l'activité d'une association :

- associations ayant un budget global (N-1) inférieur ou égal à 150 000€.

b. aux Nouveaux projets :

Une attention particulière sera portée aux nouveaux projets intégrant une démarche de :

- transition écologique et le développement durable
- développement des usages numériques (hors formations et biens d'un montant supérieur à 500 € hors taxe unitaire)
- participation de nouveaux bénévoles aux instances associatives ou suscitant l'engagement associatif
- engagement des jeunes dans la vie associative afin de maintenir le dynamisme associatif local (dans le fonctionnement ou la gouvernance des associations, l'accompagnement de projets de jeunes...).

3) Priorités départementales de financement 2024 :

- Soutien à l'innovation sociale
- Contribution à la démocratie et au dynamisme local
- Soutien aux démarches inter-associatives
- Soutien à l'émergence et à la pérennisation d'un maillage de structures associatives de proximité capables de faire connaître le FDVA à l'écosystème associatif local.

PROCÉDURE DÉMATÉRIALISÉE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Du 02 janvier au 27 février 2024 inclus

1. Réunir tous les documents nécessaires à joindre à la demande en PDF, datée et signée

- Un RIB officiel conforme à l'avis SIRENE de votre association (sous peine d'inéligibilité de la demande) *
- Les comptes et le rapport d'activités du dernier exercice clos approuvés (ou rapport du commissaire aux comptes)

Il est demandé aux associations qui ne présentent pas de bilan financier d'indiquer sur leur compte de résultat leur trésorerie (avoirs bancaires) en commentaire.

Les associations demandant une subvention pour achat de matériels doivent indiquer le détail des achats et le montant hors taxe (HT) du prix unitaire. Tout achat supérieur à 500 € HT unitaire ne pourra pas être subventionné (vous pouvez fournir devis et/ou factures).

- Le budget prévisionnel de l'association 2024 équilibré (montants des produits et des charges identiques)
- Le pouvoir donné au signataire de la demande s'il est différent du représentant légal
- Si FDVA 2 nouveaux projets octroyé en 2023 :

Saisir obligatoirement le bilan d'action financier et qualitatif 2023 sous peine de rejet de la demande, via Le Compte Asso (LCA) si l'onglet est actif ; sinon, l'ajouter aux pièces jointes, Ou joindre l'arrêté modificatif, ou le mail de confirmation, si vous avez eu une autorisation de report d'action sur 2023.

- Toute pièce complémentaire que vous jugerez utile.

En cas de non transmission de ces éléments, la demande pourra être considérée comme incomplète et sera rejetée.

2. La demande en ligne dans « Le compte asso » (LCA) :

Eviter de télétransmettre votre demande les derniers jours du dépôt au risque de rendre impossible la transmission au service instructeur.

CREATION/ ACTUALISATION DU LCA

Se connecter à l'URL <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>

Visionner les tutoriels et consulter le Guide pratique d'utilisation de LCA sur les sites : <https://www.ac-montpellier.fr/fdva-2-fonctionnement-global-et-nouveaux-services-mode-d-emploi-en-region-occitanie-122636>

<https://www.associations.gouv.fr/le-compte-asso.html>

LES STRUCTURES D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS

<https://www.ac-montpellier.fr/les-acteurs-ressources-pres-de-chez-vous-en-region-occitanie-122663>

CALENDRIER PREVISIONNEL 2024	
<p>Dépôt des demandes de subvention via Le Compte Asso (LCA) : https://lecompteasso.associations.gouv.fr/</p>	<p>Du 02 janvier au 27 février 2024 inclus</p>
<p>Publication des résultats dans chaque dossier LCA et sur le site : https://www.ac-montpellier.fr/ En cas de non attribution de la subvention, le motif sera mentionné dans votre dossier LCA. Vous pourrez aussi contacter votre service instructeur</p>	<p>Fin juin 2024</p>
<p>Mise en paiement des subventions et arrêtés attributifs de subvention</p>	<p>A partir de fin juin 2024</p>

LIEN SOURCE :

www.ac-montpellier.fr/fdva-2-fonctionnement-global-et-nouveaux-services-mode-d-emploi-en-region-occitanie-122636